# Enquête sur la sécurité financière de 2019 : guide de l'utilisateur pour le fichier de microdonnées à grande diffusion



Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique Statistique Canada Ottawa, ON K1A 0T6 Telephone: 613-951-7355

STATCAN.income-revenu.STATCAN@canada.ca



Statistique Canada **Canadä** 

# Table des matières

# Sommaire

1.0 Introduction	4
1.1 Aperçu	4
1.2 Historique	4
1.3 Comment citer l'ESF dans les publications	4
2.0 Faits saillants	5
3.0 Concepts et définitions	
3.1 Valeur nette	9
3.2 Avoirs	9
3.3 Dettes	11
3.4 Type de famille	12
4.0 Méthodologie de l'enquête	14
4.1 Univers de l'enquête	14
4.2 Contenu de l'enquête et période de référence	14
4.3 Échantillon	15
4.4 Collecte des données	15
4.5 Traitement des données et contrôle de la qualité	15
4.6 Imputation des données manquantes	16
4.7 Pondération	17
5.0 Exactitude et qualité des données	18
5.1 Erreurs d'échantillonnage	18
5.2 Mesures de l'erreur d'échantillonnage	18
5.3 Erreurs non dues à l'échantillonnage	21
5.3.1 Erreurs de couverture	21
5.3.2 Erreurs de réponse	21
5.3.3 Erreurs dues à la non-réponse	22
5.3.4 Erreurs de traitement	22
5.3.5 Erreurs d'estimation	22
5.3.6 Erreur d'analyse	22
5.4 Traitement des grandes valeurs	23
5.5 Répercussions des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non due estimations de l'ESF	

5.6	Comparabilité des données et sources connexes	23
5.7	<sup>7</sup> Taux de réponse	24
6.0	Cliché d'enregistrement, dictionnaire de données et fréquences	25
6.1	. Colonnes du cliché d'enregistrement	25
6.2	Dictionnaire de données avec les fréquences	25
6.3	Codes réservés	26
7.0	Lignes directrices pour l'analyse et la présentation	
7.1	Application des poids	27
7.2	Lignes directrices pour l'arrondissement	27
7.3	Valeurs manquantes et codes réservés	27
8.0	Lignes directrices pour la diffusion	28
8.1	. Introduction	28
8.2	Taille minimum des estimations destinées à la diffusion (Ligne directrice pour la diffusion	າ) 28
8.3	Progiciels statistiques pour estimer la variance	29
8.4	Tests d'hypothèse fournis par des progiciels statistiques courants	29
9.0	Annexe A – Totaux de production de l'ESF par rapport aux totaux du FMGD	31
10.0	Annexe B – Comparaison des indicateurs de qualité pour l'ESF (production vs FMGD)	32
11.0	Annexe C – Totaux de l'ESF	33

#### 1.0 Introduction

#### 1.1 Aperçu

L'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 2019 brosse un tableau détaillé de la valeur nette des Canadiens. Des renseignements ont été recueillis sur la valeur de l'ensemble des principaux avoirs financiers et non financiers et sur les sommes dues à l'égard de prêts hypothécaires, de véhicules, de cartes de crédit, de prêts étudiants et d'autres dettes. La valeur de ces avoirs moins celle des dettes équivaut à la valeur nette.

Le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) est un fichier de données sur le revenu, les avoirs, les dettes, la valeur nette (patrimoine), ainsi que sur les attitudes et les comportements financiers des familles canadiennes. Ce fichier renferme des renseignements recueillis auprès de plus de 10 000 unités familiales vivant dans des ménages privés au Canada. Tous les enregistrements ont été rigoureusement vérifiés de manière à protéger l'anonymat des répondants.

Le présent document a été produit à titre de guide de référence pour aider les utilisateurs à manipuler le fichier de microdonnées des résultats de l'enquête.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous, sans frais au 1-800-263-1136 ou au 514-283-8300; STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca.

#### 1.2 Historique

Depuis les années 1950, Statistique Canada mène des enquêtes occasionnelles sur les avoirs et les dettes des Canadiens. Jusqu'en 1984, inclusivement, ces enquêtes étaient des suppléments de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), une enquête sur le revenu menée plus fréquemment. En 1999, la composante des avoirs et des dettes de l'EFC a été remplacée par l'Enquête sur la sécurité financière. Cette enquête a de nouveau eu lieu en 2005, en 2012, en 2016 et en 2019.

Au cours des trois années écoulées entre 2016 et 2019, un certain nombre de facteurs importants ont eu une incidence sur l'évolution de la répartition de la richesse au Canada. Notamment, le marché de l'immobilier a bénéficié d'une forte croissance pendant cette période, car les taux d'intérêt les plus faibles jamais connus et une conjoncture économique favorable ont fait grimper la valeur des maisons existantes.

Avec le coût des emprunts qui tombait à des creux historiques, la dette des consommateurs a atteint des sommets sans précédent, tandis que les ratios d'endettement et le revenu n'augmentaient malheureusement pas au même rythme.

#### 1.3 Comment citer l'ESF dans les publications

« La présente analyse est fondée sur les microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la sécurité financière de Statistique Canada, 2019, qui contiennent des données anonymes de l'Enquête sur la sécurité financière. Tous les calculs effectués à l'aide de ces microdonnées sont la responsabilité de (nom de l'utilisateur). L'utilisation et l'interprétation de ces données relèvent entièrement des auteurs ».

#### 2.0 Faits saillants

Les résultats de l'enquête 2019 montrent que :

En raison de la pandémie de COVID-19, les familles au Canada vivent actuellement de grandes perturbations dans leurs activités quotidiennes et bon nombre d'entre elles doivent composer avec des pertes d'emplois et une situation financière incertaine. Depuis le milieu du mois de mars 2020, la pandémie a donné lieu à des arrêts de travail à grande échelle au Canada et dans le monde.

Bien que les estimations tirées de l'Enquête sur la sécurité financière de 2019 ne tiennent pas compte des répercussions de la pandémie de COVID-19, elles fournissent une base de référence pour évaluer l'évolution de la situation durant la pandémie et jettent la lumière sur les familles canadiennes qui pourraient être plus ou moins vulnérables sur le plan financier. Par exemple, les statistiques sur la valeur nette, l'endettement des familles et leurs actifs financiers liquides indiquent que certaines familles étaient plus susceptibles d'être vulnérables que d'autres sur le plan financier. Les données permettent également de faire l'examen de la valeur nette des familles selon l'âge et la structure familiale.

La valeur nette médiane des familles canadiennes s'élevait à 329 900 \$ en 2019. La croissance de la valeur nette a été plus lente pendant la période allant de 2016 à 2019 que plus tôt dans la décennie.

Sur une base annualisée, la valeur nette médiane des familles canadiennes a augmenté de 1,8 % par année de 2016 à 2019. Ce taux de croissance n'était pas suffisamment élevé pour être statistiquement significatif. À titre de comparaison, de 2012 à 2016, la valeur nette a progressé de 3,5 % par année.

Par familles canadiennes, on entend les familles de deux personnes ou plus ainsi que les personnes seules. La valeur nette correspond à la différence entre les actifs et les dettes d'une famille.

Le logement représente à la fois le principal actif et la principale dette des Canadiens comme on le constate depuis le début de l'enquête en 1999. En 2019, environ 3 familles canadiennes sur 5 (61,9 %) ont déclaré comme actif leur résidence principale, dont la valeur médiane était de 400 000 \$, et environ le tiers (34,6 %) ont indiqué détenir une hypothèque sur leur résidence principale dont le solde médian était de 180 000 \$.

Le deuxième actif en importance était les régimes de pension d'employeur (RPE). Un peu plus de la moitié des familles canadiennes ont déclaré avoir un RPE en 2019, et la valeur médiane se chiffrait à 164 900 \$.

Dans l'ensemble, un peu moins du tiers (30,2 %) des familles canadiennes étaient exemptes de dettes en 2019.

Les familles ne bénéficiant pas d'un régime de pension d'employeur, les familles locataires, les familles monoparentales, les familles plus jeunes et les personnes seules âgées de moins de 65 ans avaient une valeur nette médiane inférieure à celle des autres types de famille.

#### L'Ontario et la Colombie-Britannique enregistrent la valeur nette la plus élevée

Les familles de l'Ontario ont affiché une valeur nette médiane de 434 500 \$ en 2019, tandis que celles de la Colombie-Britannique ont affiché une valeur nette médiane de 423 700 \$.

Les familles de Vancouver (521 500 \$) et de Toronto (467 900 \$) affichaient la valeur nette médiane la plus élevée parmi les huit plus grandes régions métropolitaines de recensement. Les familles de Québec (352 800 \$), d'Ottawa-Gatineau (348 000 \$), de Calgary (336 100 \$), de Winnipeg (336 100 \$) et d'Edmonton (308 800 \$) ont affiché des valeurs nettes semblables. Celles de Montréal ont enregistré la valeur nette médiane la plus faible (220 200 \$).

Les différences géographiques au chapitre de la valeur nette sont souvent liées aux marchés du logement vigoureux dans certaines régions du Canada. Par exemple, la valeur médiane des résidences principales à Vancouver est passée de 366 000 \$ en 1999 à 900 000 \$ en 2019, soit plus du double de la valeur médiane enregistrée à Montréal (350 000 \$ en 2019, alors qu'elle était de 175 700 \$ en 1999).

# Comparativement à deux décennies plus tôt, les personnes âgées sont maintenant moins susceptibles d'être exemptes de dettes à la retraite

Bien que la valeur nette demeurait élevée en 2019, certains groupes paraissaient être plus vulnérables financièrement qu'il y a 20 ans. Par exemple, moins de Canadiens se déclaraient exempts de dettes durant les années de retraite. Près du tiers (30,2 %) des familles canadiennes étaient exemptes de dettes en 2019. La proportion de familles exemptes de dette était la plus élevée parmi les familles ayant une personne âgée à leur tête (56,7 %). Cette proportion était toutefois en baisse par rapport à celle de 72,6 % enregistrée en 1999. Parmi les familles ayant une personne âgée à leur tête, plus de 1 sur 10 (12,1 %) avait encore une hypothèque sur sa résidence principale en 2019, alors que c'était le cas de 6,6 % en 1999. De plus, plus de familles ayant une personne âgée à leur tête ont déclaré avoir un solde à payer sur une marge de crédit ou repousser de mois en mois un solde de carte de crédit ou encore avoir une dette payable par versements en 2019 (27,5 %) que ce n'était le cas en 1999.

Les familles approchant de l'âge de la retraite étaient aussi plus susceptibles d'être endettées en 2019 qu'au cours des décennies précédentes. Plus du quart (28,1 %) des familles canadiennes dont le principal soutien économique était âgé de 55 à 64 ans étaient exemptes de dettes en 2019, ce qui représente 11,0 points de pourcentage de moins que deux décennies plus tôt (39,1 % en 1999).

# Les familles monoparentales affichaient une valeur nette médiane inférieure à celle des autres types de familles

La valeur nette des familles canadiennes variait aussi selon le type de famille. Les familles monoparentales et les personnes seules non âgées affichaient une valeur nette inférieure à celle des autres types de famille.

En 2019, les familles monoparentales déclaraient une valeur nette médiane de 83 100 \$, ce qui représentait moins du cinquième de la valeur nette médiane des couples ayant des enfants (435 700 \$). Les familles monoparentales étaient aussi moins souvent propriétaires de leur domicile, détenteurs d'actifs de retraite et propriétaires d'un véhicule que les couples ayant des enfants.

Comme on pouvait s'y attendre, étant donné que la valeur nette tend à augmenter selon l'âge, les familles ayant une personne âgée de 65 ans et plus à leur tête déclaraient la valeur nette médiane la plus élevée en 2019 (840 900 \$), alors que les familles formées uniquement d'un couple et ayant une personne âgée de moins de 65 ans à leur tête affichaient une valeur nette médiane de 459 400 \$. Les familles ayant une personne âgée à leur tête avaient plus d'actifs financiers (régimes de retraite et autres types d'actifs financiers) et moins de dettes liées à une hypothèque et à un véhicule que les familles formées uniquement d'un couple et ayant une personne âgée de moins de 65 ans à leur tête.

En 2019, les personnes seules âgées de 65 ans et plus affichaient une valeur nette médiane de 322 300 \$, soit plus de six fois la valeur nette médiane affichée par les personnes seules de moins de 65 ans (51 000 \$).

#### Les familles monoparentales sont le type de familles qui détenaient aussi le moins d'actifs financiers liquides

En 2019, la valeur médiane des actifs financiers liquides détenus par les familles s'élevait à 27 700 \$. Chez les familles ayant une personne âgée à leur tête, ces actifs se chiffraient à 107 000 \$, tandis que chez les familles monoparentales, ils se chiffraient à 5 500 \$.

Les actifs financiers liquides correspondent à tous les actifs détenus dans des comptes de chèques et d'épargne, des dépôts à terme, des bons du Trésor, des comptes d'épargne libres d'impôt, des capital-actions et des obligations (dans des fonds communs de placement ou non) et des régimes enregistrés d'épargne-retraite. Les actifs financiers liquides permettent aux familles qui doivent composer avec des interruptions liées à leur principale source de revenus de compenser quelque peu les sommes manquantes afin de répondre à leurs besoins essentiels et de remplir leurs obligations financières. Ainsi, les familles détentrices de moins d'actifs financiers liquides pourraient être plus vulnérables face à une interruption de leurs revenus que les familles disposant de plus d'actifs financiers liquides.

Les trois quarts des familles (75,0 %) détenaient suffisamment d'actifs financiers liquides pour remplacer leur revenu familial après impôt pendant un mois. Près des deux tiers (60,5 %) ont indiqué pouvoir le faire pendant au moins trois mois, et un peu moins de la moitié (49,5 %) ont déclaré avoir suffisamment d'actifs financiers liquides pour remplacer leur revenu après impôt pendant au moins six mois.

Certaines familles ne détenaient que peu d'actifs financiers liquides, voire aucun, pour remplacer leur revenu. En 2019,

près de la moitié des familles monoparentales (45,7 %) ont déclaré détenir des actifs liquides insuffisants pour remplacer un mois de leur revenu après impôt; ces familles étaient suivies des personnes seules non âgées (31,0 %).

# Le patrimoine des familles qui bénéficient d'un régime de pension d'employeur était presque sept fois plus élevé que celui des familles sans régime de pension d'employeur

En 2019, un peu plus de la moitié des familles canadiennes (50,4 %) comptaient au moins un membre qui bénéficiait d'un régime de pension d'employeur (RPE) courant, différé ou en cours de versement. Chez les familles dont le soutien économique principal était âgé de 35 ans ou plus, plus de la moitié des familles bénéficiaient d'un RPE (de 51,9 % à 57,0 % selon la cohorte d'âge), en comparaison d'environ le tiers (35,7 %) chez les familles dont le soutien économique principal était âgé de moins de 35 ans.

La valeur nette médiane de ces familles bénéficiant d'un RPE se chiffrait à 633 300 \$ en 2019, soit près de sept fois plus élevée que celle des familles sans RPE (91 200 \$).

Les valeurs médianes des actifs des familles bénéficiant d'un RPE étaient plus élevées que celles des familles sans RPE pour toute catégorie d'actif, exception faite des obligations et des capitaux propres dans des entreprises. Les familles qui bénéficiaient d'un RPE affichaient également une dette médiane plus élevée que les familles sans RPE dans toutes les catégories de dette, à l'exception de l'hypothèque sur la résidence principale. Le montant médian de la dette pour cette catégorie s'élevait à 180 000 \$ chez les deux groupes.

# Les locataires approchant l'âge de la retraite affichaient une valeur nette inférieure à celle affichée par les propriétaires

Les propriétaires ont déclaré une valeur nette médiane (685 400 \$) plus élevée que les locataires (24 000 \$).

Bien que les propriétaires aient tendance à être plus âgés que les locataires et aient, par conséquent, eu plus de temps pour accumuler leur patrimoine, une différence persiste entre les propriétaires et les locataires au chapitre de la valeur nette médiane après avoir tenu compte de l'âge.

Chez les personnes approchant l'âge de la retraite (55 à 64 ans), la valeur nette médiane des propriétaires était de 952 100 \$, alors qu'elle était de 40 000 \$ chez les locataires. Ce résultat laisse penser que les locataires de ce groupe d'âge n'ont pas accumulé un important pécule en préparation pour la retraite.

De même, peu de jeunes locataires ont accumulé autant de valeur nette que les jeunes propriétaires. La valeur nette médiane des propriétaires de moins de 35 ans s'élevait à 272 100 \$, tandis que celle des locataires du même groupe d'âge se chiffrait à 14 500 \$. En 2019, 1 jeune locataire sur 20 (5,0 %) avait accumulé autant de valeur nette que la médiane des jeunes propriétaires.

# 3.0 Concepts et définitions

Ce chapitre définit les principaux concepts pour les avoirs, les dettes et la valeur nette ainsi que pour leurs composantes.

Le tableau 3-1 suivant illustre les éléments du calcul de la valeur nette utilisés dans l'ESF. La valeur nette représente la valeur de tous les avoirs après en avoir déduit celle des dettes. La valeur nette du patrimoine d'une famille peut être vue comme le montant d'argent restant à sa disposition après la vente de tous ses avoirs et le remboursement de la totalité de ses dettes. Le nom des variables du FMGD apparaît entre patenthèses.

Tableau 3-1 Calcul de la valeur nette

Avoirs	moins:	Dettes totales	égale	Valeur nette
(PWATOTPT PWATOTPG)		(PWDTOTAL)		(PWNETWPT PWNETWPG)
REER/CRI (PWARRSPL)		Hypothèque-domicile principal		
FERR ( <b>PWARRIF</b> )		(PWDPRMOR)		
Tizak (T William)		Hypothèque-autres biens immobiliers		
Régimes de pension d'employeur (RPE)		(PWDSTOMR)		
(PWARPPT, PWARPPG)		2.5		
Autres régimes de pension		Marge de crédit (PWDSTLOC)		
(PWAOTPEN)		(FWBSTLOC)		
,		Carte de crédit et crédit à tempérament		
CELI (PWATFS)		(PWDSTCRD)		
Dépôts dans des institutions		Prêts étudiants		
(PWASTDEP)		(PWDSLOAN)		
		D 0		
Fonds communs de placement et autres (PWASTMUI)		Prêts automobiles (PWDSTVHN)		
(T WAS INTEL)		(I WDSIVIII)		
Capital-actions (PWASTSTK)		Autres dettes		
Obligations (DVV A CITEDAID)		(PWDSTODB)		
Obligations (PWASTBND)				
Autres placements ou avoirs financiers				
(PWASTOIN)				
Domicile principal				
(PWAPRVAL)				
(,				
Autres biens immobiliers				
(PWASTRST)				
Véhicules (PWASTVHE)				
Autres avoirs non financiers				
(PWASTONF)				
Capitaux propres dans une entreprise				
(PWBUSEQ)				

#### 3.1 Valeur nette

La valeur nette (que l'on appelle parfois le patrimoine) d'une unité familiale est définie comme étant la différence entre la valeur du total de ses avoirs et le montant du total de son endettement.

Il existe deux types de variables de la valeur nette :

- 1. **PWNETWPT** Valeur nette de l'unité familiale. (Les avoirs y compris les pensions actuelles évaluées sur une base de cessation<sup>1</sup> (PWATOTPT) dettes (PWDTOTAL).)
- 2. **PWNETWPG** Valeur nette de l'unité familiale. (Les avoirs y compris les pensions actuelles évaluées sur une base de permanence (PWATOTPT) dettes (PWDTOTAL).)

On a demandé aux répondants de fournir la valeur des avoirs ou le montant des dettes à une date le plus près possible de la date de l'interview. Les avoirs et les dettes ont été déclarés pour l'unité familiale dans son ensemble et non pour chaque personne de la famille. Les avoirs et les dettes visés par l'enquête sont identifiés dans les sections qui suivent.

#### 3.2 Avoirs

On a demandé aux répondants de déclarer la valeur marchande des avoirs, c'est-à-dire le montant qu'ils auraient reçu en contrepartie de la vente des avoirs au moment de l'enquête. On a incité les répondants à consulter leurs rapports financiers si ceux-ci étaient disponibles. Quand la valeur ne pouvait pas être établie au moyen d'une source indépendante, le répondant devait estimer la valeur. Cette méthode en soi prête à l'erreur. Les valeurs fournies par les répondants n'ont pas été ajustées, sauf si elles étaient jugées erronées du fait, par exemple, de la saisie des données. La surestimation ou la sous-estimation par le répondant de la valeur d'un actif dans une proportion relativement faible n'est pas facilement décelable. Cependant, on a revu et ajusté les valeurs extrêmes au besoin.

La valeur de tous les avoirs d'investissement devait inclure les gains accumulés ou les intérêts courus. Les répondants devaient estimer la valeur réelle au moment de l'enquête. Seulement pour ce qui est de la valeur du contenu de la résidence principale, le répondant pouvait choisir entre 16 fourchettes de valeurs.

Voici les définitions des éléments d'actif indiqués au tableau 3-1 :

**Avoirs, total** (**PWATOTPT, PWATOTPG**): La valeur totale de tous les avoirs financiers, avoirs non financiers et valeur nette totale dans une ou des entreprises.

Il existe deux types de variables pour le total des avoirs :

- 1. **PWATOTPT** Total des avoirs, y compris les régimes de pension d'employeur (régimes actuels évalués sur une base de cessation 1).
- 2. **PWATOTPG** Total des avoirs, y compris les régimes de pension d'employeur (régimes actuels évalués sur une base de permanence<sup>1</sup>).

**Biens immobiliers, autres (PWASTRST) :** Il s'agit de la valeur marchande estimée des biens immobiliers autres que la résidence du répondant. On doit y inclure les résidences secondaires, les maisons de villégiature, les ententes de temps partagé, les biens de location (résidentiels ou non résidentiels) ou les lots vacants. Sont inclus les biens au Canada et à l'étranger.

Capital-actions (PWASTSTK): La valeur totale, y compris les revenus tirés de toutes les actions ordinaires et privilégiées cotées en bourse. Sont incluses les actions étrangères, mais exclues les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'évaluation des régimes de pension d'employeur est expliquée plus loin dans ce chapitre.

Compte d'épargne libre d'impôt (PWATFS): Un CELI est un compte dans lequel les intérêts des dépôts s'accumulent sans être imposés. Aucun impôt sur le revenu n'est payé à l'égard des rendements des placements du compte, et il n'y a pas d'impôt sur les sommes retirées. Tout résident du Canada âgé de 18 ans et plus et ayant un numéro d'assurance sociale peut ouvrir un CELI. La limite pour la contribution annuelle au CELI a changé plusieurs fois depuis sa création en 2009. En 2019, la contibution cumulative maximale était de 63 500 \$.

Compte de retraite immobilisé (inclus dans PWARRSPL): Un compte de retraite immobilisé (CRI) est un REER dans lequel les fonds sont immobilisés jusqu'à ce que la personne atteigne un âge donné. Les CRI font partie de la catégorie des REER. Les fonds auraient été transférés d'un régime de pension d'employeur après la cessation d'emploi d'une personne. Pour l'essentiel, les CRI ont vu le jour à la fin des années 1980, au moment où les révisions de la loi de réglementation sur les régimes de pension ont permis la transférabilité des rentes constituées à la cessation d'emploi.

**Dépôts** (**PWASTDEP**): Les dépôts sont le montant total de tous les comptes de chèque et d'épargne et des autres dépôts, comme les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. De façon générale, ces montants sont détenus dans des institutions financières comme des banques à charte, des compagnies fiduciaires, des coopératives et des caisses populaires. Il ne s'agit que des sommes détenues hors des régimes enregistrés.

Domicile principale (PWAPRVAL): La valeur marchande, d'après l'estimation du répondant, du domicile où habite le répondant. Si le répondant a deux résidences, il doit s'agir de la résidence où il passe la plus grande partie de son temps. Si le répondant est copropriétaire de la maison avec quelqu'un qui n'est pas un membre de la famille, on inclut que la part de la famille. S'il s'agit d'une ferme, la valeur estimée de la maison de ferme est incluse; la valeur des terres agricoles figurerait soit à titre d'avoir dans l'entreprise, soit à titre d'autres biens immobiliers, si aucune entreprise n'est déclarée.

Fonds communs de placement et autres fonds de placement (PWASTMUI) : La valeur totale, y compris les revenus de placement, de tous les avoirs dans les fonds communs de placement et les fonds de placement. Sont exclues les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

Fonds enregistrés de revenu de retraite (PWARRIF): Les Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) sont destinés à assurer un revenu régulier au moment de la retraite. Les fonds accumulés dans les REER doivent être transférés dans un FERR avant la fin de l'année où le propriétaire du REER atteint 71 ans. Les paiements versés au titre d'un FERR peuvent varier, mais une somme minimale doit être retirée chaque année. Sont également inclus les fonds accumulés dans un Fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI) et les fonds de revenu viager (FRV); ces régimes sont destinés à recevoir les fonds transférés d'un régime de retraite d'employeur.

**Obligations (PWASTBND):** Les obligations sont la valeur totale, y compris les revenus, tirés des obligations d'épargne des gouvernements fédéral et provinciaux, et des autres obligations émises par les gouvernements et les sociétés. Sont compris les placements dans des obligations étrangères, mais exclues les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

**Régimes de pension d'employeur (PWARPPT, PWARPPG)**: Un régime de pension d'employeur (RPE) est un régime parrainé par un employeur enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et dans la plupart des cas, également auprès d'un organisme de régie des rentes. Un tel régime a pour but d'offrir aux employés un revenu régulier à leur retraite.

Il y a deux principales méthodes d'évaluation des prestations de RPE : la méthode fondée sur une **base de permanence** et la méthode fondée sur une **base de cessation**. Les deux variables des RPE suivantes sont incluses dans le FMGD :

- 1. **PWARPPT** Régimes de pension actuels évalués sur une base de cessation
- 2. PWARPPG Régimes de pension actuels évalués sur une base de permanence

Voici les principales différences entre les deux méthodes d'évaluation :

(a) Même si les services futurs sont exclus dans le cas de l'une et l'autre méthode, dans une évaluation sur une base de permanence, on formule des hypothèses sur les augmentations salariales futures. Comme dans le cas de nombreux RPE le montant de la pension de retraite est calculé en fonction

des gains moyens réalisés peu avant la retraite, la valeur des prestations augmente certainement si on suppose des augmentations de salaire jusqu'à ce moment. Dans une évaluation sur une base de cessation, par contre, les augmentations salariales ne sont pas prises en compte.

- (b) Les taux d'intérêt sont basés sur les taux du marché du moment dans une évaluation sur une base de cessation. Dans le cas d'une évaluation sur une base de permanence, on suppose des taux d'intérêt à plus long terme.
- (c) La méthode d'évaluation sur une base de permanence ne s'applique qu'aux participants actuels à un certain type de RPE. Les personnes qui ont droit à une pension différée (celles qui ont déjà adhéré à un RPE) et celles qui touchent des prestations ne participent plus au régime, de sorte qu'il n'est plus nécessaire de prendre en considération des augmentations salariales futures.

L'analyse des données de l'ESF fait habituellement appel à l'évaluation sur une base de cessation, qui est plus compatible avec la méthode d'évaluation des autres avoirs en ce qu'elle ne tient pas compte des attentes pour l'avenir et se fonde sur les conditions actuelles du marché pour estimer la valeur des prestations de retraite. L'évaluation sur une base de cessation, toutefois, peut sous-estimer la valeur des prestations accumulées au moment de l'enquête puisque de nombreux employés continuent de participer au régime et, par conséquent, toucheront une pension fondée sur leur salaire plus près du moment de la retraite. Pour permettre aux participants de choisir la valeur du RPE qui est la plus appropriée pour leur type d'analyse, les deux valeurs sont produites et sont disponibles.

L'estimation de la valeur des prestations de retraite des répondants qui participaient à un régime de retraite au moment de l'enquête est fondée seulement sur la participation au régime jusqu'au moment de l'enquête. Par conséquent, dans le cas d'une personne qui était âgée de 45 ans au moment de l'enquête et qui avait participé à un régime de pension d'employeur pendant 10 ans, la valeur de la pension de retraite serait établie en fonction des 10 années de service connues.

Pour en savoir davantage au sujet de l'évaluation des régimes de pension d'employeur, veuillez consulter l'*Enquête sur la sécurité financière, méthodologie pour estimer la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur* de M. Cohen, H. Frenken et K. Maser, Statistique Canada, numéro 13F0026MIF-01003 au catalogue. Ce rapport est disponible sur le site de Statistique Canada: https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13f0026m/13f0026m2001003-fra.pdf

Régimes enregistrés d'épargne-retraite (inclus dans PWARRSPL): Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est un programme d'accumulation du capital conçu pour encourager l'épargne en vue de la retraite. Les cotisations sont déductibles du revenu imposable, jusqu'à concurrence des plafonds prescrits. Les revenus de placement qui proviennent d'un REER sont exonérés d'impôt, mais les bénéfices sont imposables.

Le REER peut être détenu dans des dépôts, des fonds communs de placement, du capital-actions ou des obligations. Par ailleurs, sont inclus les montants investis dans un compte de retraite immobilisé (CRI); voir définition ci-dessus.

Valeur nette dans une entreprise (PWBUSEQ) : Le montant estimé que le répondant recevrait si l'entreprise était vendue, après déduction de toutes dettes impayées.

**Véhicules** (**PWASTVHE**): La valeur estimée des voitures, camions, camionnettes, véhicules utilitaires sport (VUS), de même que les motocyclettes, maisons mobiles, bateaux et motoneiges. Sont exclus les véhicules appartenant à l'entreprise du répondant ainsi que les véhicules loués.

#### 3.3 Dettes

Habituellement, le montant déclaré pour les dettes ne comprend pas les intérêts à payer, car le plus souvent il s'agit d'un élément inconnu.

Voici les éléments de la dette totale indiqués au tableau 3-1 :

**Dette totale (PWDTOTAL) :** Total de toutes les dettes de l'unité familiale.

Carte de crédit et crédit à tempérament (PWDSTCRD): Pour ce qui est des cartes de crédit, le montant dû inscrit sur la dernière facture, à l'exclusion de tous les nouveaux achats. Sont comprises les principales cartes de crédit (VISA, Mastercard, American Express), les cartes de grands magasins, les cartes de station d'essence, etc. Par crédit à tempérament, on entend le total du montant dû sur les paiements différés ou les régimes à tempérament qui s'appliquent quand l'article acheté est payé par versements échelonnés sur une période.

Hypothèque sur le domicile principal (PWDPRMOR): La somme à payer sur la résidence principale du répondant. Si le répondant est copropriétaire de la maison avec quelqu'un qui n'est pas un membre de la famille, seule la part de la famille de l'hypothèque est incluse. S'il s'agit d'une ferme, l'hypothèque à payer sur la maison de ferme est incluse; l'hypothèque sur le reste de la ferme serait implicitement incluse dans les avoirs dans une entreprise ou dans l'hypothèque sur d'autres biens immobiliers, si aucune entreprise n'est déclarée.

**Hypothèques sur d'autres biens immobiliers (PWDSTOMR)**: La part du répondant de l'hypothèque sur des résidences secondaires, des maisons de villégiature, des ententes de temps partagé, des biens de location (résidentiels ou non résidentiels) ou des lots vacants.

Marge de crédit (PWDSTLOC) : Le montant dû sur une marge de crédit garanti par des biens immobiliers et sur une marge de crédit ordinaire. Il ne s'agit pas de la limite de crédit sur la marge de crédit.

Prêts automobiles (PWDSTVHN): Le montant dû sur des prêts à l'égard de véhicules inscrits à titre d'actif.

**Prêts étudiants (PWDSLOAN):** Le montant dû sur les prêts contractés pour suivre un programme d'études postsecondaires. Ces prêts sont le plus souvent contractés dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants ou de l'un des programmes provinciaux de prêts étudiants. Cet élément comprend également les montants dus sur les prêts contractés directement auprès d'une institution financière pour poursuivre des études.

#### 3.4 Type de famille

Aux fins de la classification des types de famille, les définitions suivantes s'appliquent :

Couples: Les couples comprennent les couples légalement mariés, les personnes vivant en union libre et les couples du même sexe.

**Couples avec enfants :** Couples vivant avec un ou des enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en famille d'accueil) âgés de moins de 18 ans. Les enfants âgés de 18 ans et plus font partie des « personnes apparentées ». D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille.

**Famille économique :** Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre.

**Personnes âgées / familles économiques de personnes âgées :** Personne âgée de 65 ans et plus. Dans le cas des familles de personnes âgées, le soutien économique principal était âgé de 65 ans et plus au moment de l'interview.

Unités familiales : Comprennent les familles économiques et les personnes hors famille économique.

**Familles monoparentales**: Un seul parent, lequel est le principal soutien économique, vivant avec au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille. Les familles dont le parent est âgé de 65 ans ou plus sont exclues.

**Autres familles (autre que de personnes âgées) :** Toute autre famille économique dont le principal soutien économique était âgé de 64 ans ou moins au moment de l'interview, et qui n'est pas incluse dans les types de familles suivants : couples, couples avec enfants et familles monoparentales.

Personne hors famille économique – Personne seule : Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple, un compagnon ou une

compagne de chambre ou un pensionnaire. Le terme courant approprié pour désigner les personnes seules est maintenant « personne hors famille économique ».

Principal soutien économique ou personne gagnant un revenu: Dans chaque famille, la personne qualifiée de principal soutien économique est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé. Dans le cas des personnes dont le revenu total avant impôt est une valeur négative, la valeur absolue du revenu s'applique pour refléter le fait qu'une telle valeur négative découle habituellement de pertes encourues sur le marché et qui ne sont pas censées se reproduire. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le principal soutien économique.

## 4.0 Méthodologie de l'enquête

#### 4.1 Univers de l'enquête

L'ESF de 2019 a été menée dans les 10 provinces, en excluant les territoires. Les personnes qui vivent dans des réserves indiennes, dans d'autres établissements autochtones et sur des terres publiques, de même que les représentants officiels des pays étrangers qui vivent au Canada et leurs familles, ont été exclus de l'enquête. Les membres des communautés religieuses et autres communautés, les membres des Forces canadiennes qui vivent sur les bases militaires et les personnes qui vivent dans des résidences pour personnes âgées ont été exclus de l'enquête, de même que les personnes qui vivent à temps plein dans des établissements, par exemple, les détenus dans des pénitenciers et les malades chroniques qui demeurent à l'hôpital ou dans une maison de soins de longue durée. L'enquête couvre environ 98 % de la population des 10 provinces.

Aucun renseignement n'a été recueilli auprès des personnes qui vivent temporairement hors de leurs familles (par exemple, les étudiants à l'université) parce que de tels renseignements sont recueillis, le cas échéant, auprès de leurs familles si elles sont sélectionnées. Ainsi, on a évité le dénombrement double de telles personnes.

#### 4.2 Contenu de l'enquête et période de référence

À quelques exceptions près, la période de référence pour l'information était le moment de la collecte des données (de septembre à décembre 2019). Pour ce qui est des avoirs et des dettes, les répondants devaient fournir une estimation de la valeur ou du montant au moment le plus près possible de la date de l'enquête, en reconnaissant que leur déclaration la plus récente pouvait avoir été à la fin de l'année civile précédente ou au dernier trimestre.

Certains renseignements ont été recueillis pour chacun des membres des familles âgés de 15 ans et plus. Cependant, les données sur les avoirs et les dettes ont été recueillies pour l'ensemble de la famille, car il est souvent difficile d'attribuer des avoirs ou des dettes à une personne en particulier au sein de la famille. De façon plus précise, on a recueilli les renseignements suivants :

Pour chaque membre de l'unité familiale âgé de 15 ans et plus :

- caractéristiques démographiques (âge, sexe à la naissance, genre, état civil);
- caractéristiques ethnoculturelles;
- scolarité;
- emploi actuel;
- revenu, pour l'année civile 2018.

Pour chaque membre de l'unité familiale âgé de 25 ans et plus :

- régimes de retraite d'employeurs précédents;
- prestations de régimes de retraite.

Pour chaque membre de l'unité familiale âgé de 45 ans et plus :

- renseignements sur la retraite.

Pour l'unité familiale dans son ensemble :

- avoirs financiers et non financiers;
- avoir dans une entreprise;
- dettes : hypothèques, prêts automobiles, cartes de crédit, marges de crédit, prêts étudiants et autres dettes;
- répartition des placements dans des régimes enregistrés;
- répartition des placements dans des fonds communs de placement.

#### 4.3 Échantillon

Comme lors des cycles précédents, l'ESF 2019 utilise plus d'une base dans son plan de sondage. Dans les zones rurales, l'ESF continue d'utiliser la base aréolaire de l'Enquête sur la population active (EPA). Par contre, le Service de la base de sondage pour les enquêtes auprès des ménages (SBSEM), en particulier le Fichier univers de logements (FUL), est utilisé dans les zones urbaines. La façon dont le SBSEM est créé permet de simplifier considérablement la conception globale du plan de sondage de l'ESF afin d'avoir un plan stratifié. La taille de l'échantillon initial total était de 20 010 logements, et l'échantillon a été sélectionné comme deux échantillons indépendants à partir de deux bases distinctes.

L'échantillon rural était un échantillon stratifié à plusieurs degrés de 6 575 logements sélectionnés à partir de la base aréolaire de l'EPA. Cette base fournit une bonne couverture de l'ensemble de la population cible. Les logements sélectionnés pour l'ESF n'avaient pas participé auparavant à des enquêtes sur la population active ou des enquêtes financières menées par Statistique Canada et dont les échantillons sont tirés de cette base. La base rurale est stratifiée selon les provinces et la sélection de l'échantillon comprenait deux étapes pour chacune d'elle : la sélection de grappes (petites régions géographiques) à partir de la base aréolaire de l'EPA, puis la sélection de logements à l'intérieur des grappes sélectionnées. Au moment de la sélection de l'échantillon de l'ESF, la base aréolaire de l'EPA s'appuyait sur les régions géographiques du Recensement de 2016. L'inconvénient de ce plan de sondage en grappes est qu'il diminue l'efficacité de l'échantillonnage.

Afin d'améliorer l'efficacité de l'ensemble de l'échantillon de l'ESF, un deuxième échantillon de 13 435 logements a été sélectionné à partir du FUL. Au moyen de renseignements tirés du Fichier des indicateurs socioéconomiques (FSE) et des fichiers sur la famille T1 (FFT1) de 2017 et des années antérieures, la base a été stratifiée en groupes de logements ayant une valeur nette prédite similaire. Un échantillon aléatoire simple indépendant a ensuite été sélectionné dans chaque province et strate de valeur nette prédite. Stratifier par l'indicateur clé de l'enquête améliore l'efficacité de l'échantillonnage et fait en sorte que tous les niveaux de la valeur nette d'une famille soient bien représentés dans l'échantillon.

#### 4.4 Collecte des données

L'Enquête sur la sécurité financière de 2019 a été menée de septembre 2019 à décembre 2019. Les données ont été recueillies grâce à une interview sur place, au moyen d'une application d'IPAO (interview sur place assistée par ordinateur). Des interviews distinctes ont été menées pour chaque famille économique qui se trouvait dans les logements sélectionnés.

Dans le cas des familles, on a interviewé le membre de la famille qui connaissait le mieux la situation financière de la famille. Au besoin, on a effectué des suivis auprès d'autres membres de la famille. Les réponses par procuration ont été acceptées. Ainsi, un membre de la famille pouvait répondre aux questions pour le compte des autres membres de la famille, s'il le voulait ou le pouvait.

#### 4.5 Traitement des données et contrôle de la qualité

L'Enquête sur la sécurité financière de 2019 a été traitée au moyen du système de traitement de l'Environnement pour le traitement des enquêtes sociales (ETES). L'ETES comprend un ensemble de processus généralisés qui doivent être utilisés dans les activités de traitement du cycle de vie de l'enquête. Il permet aux spécialistes et au personnel de soutien de définir et d'exécuter le traitement d'une enquête dans les délais et de manière à obtenir des résultats de qualité.

Les diverses étapes de traitement de l'ETES et les programmes ont été élaborés en SAS et utilisent d'autres logiciels, y compris le Gestionnaire de processus (GP), Excel et SQL Server. Les étapes de traitement et les programmes ont pris la forme de macros en SAS. Tous les paramètres et spécifications sont fournis dans des cahiers de travail en Excel, et les métadonnées pour toutes les enquêtes sont conservées dans un répertoire de métadonnées. Cela a fait intervenir les étapes de traitement courantes suivantes : réception des données brutes, épuration, recodage, vérifications de l'enchaînement, attribution des codes, vérifications de la cohérence, variables dérivées, fichier de traitement final et fichiers de diffusion, ainsi que des étapes créées pour les fichiers externes des secteurs spécialisés et de la Méthodologie, en ce qui a trait aux variables de traitement des pensions, ainsi qu'aux variables de traitement du revenu.

#### 4.6 Imputation des données manquantes

Les réponses manquantes ont été imputées pour toutes les sections principales du questionnaire. Tous les montants en dollars relatifs à des avoirs et des dettes (et, par conséquent, à la valeur nette) ont été imputés. La méthode d'imputation par le plus proche voisin a principalement été utilisée. Dans certains cas, on a eu aussi recours à l'imputation déductive. Le fichier de données final inclut des indicateurs qui permettent à l'utilisateur de faire une distinction entre les valeurs imputées et les valeurs déclarées.

Ce ne sont pas toutes les variables de la base de données de l'ESF qui ont été imputées pour la non-réponse. Les variables qui n'ont pas été imputées peuvent par conséquent comprendre des valeurs manquantes sous la forme de « Ne sait pas », « Refus » ou « Non déclaré ». Aucune des variables des sections de la langue, de l'immigration et du statut autochtone n'a été imputée.

Le tableau 4-1 indique le pourcentage de la valeur totale des avoirs (actifs) ou des dettes compris dans chaque élément d'actif et de passif, ainsi que le pourcentage de la valeur totale de chaque élément d'actif et de passif déterminé par imputation. Par exemple, il indique que le domicile principal constitue 32 % de tous les avoirs et que 7 % du montant total pour le domicile principal a été imputé. Il convient de noter que les valeurs des régimes de pension d'employeur n'ont pas été imputées – toutes les valeurs des RPE ont été estimées telles qu'il est expliqué à la section 3.2. Les valeurs des RPE sont toutefois traitées comme des valeurs entièrement imputées dans le tableau ci-dessous. Il convient aussi de noter que le tableau a été produit au moyen des variables de la base de données interne de l'ESF avant la perturbation des données pour le FMGD.

Tableau 4-1 Pourcentage des items de l'actif total et de la dette totale dû à l'imputation

	Pourcentage de l'actif total ou de la dette totale (après imputation)	Pourcentage de la valeur totale qui a été imputé pour chaque item
Actif total (PWATOTPT)	100	30
Dans les régimes de pension privés	30	69
REER/CRI (PWARRSPL)	8	17
FERR & autres régimes de pension (PWARRIF & PWAOTPEN)	3	22
RPE (PWARPPT)	19	100 (1)
Hors des régimes de pension privés	14	20
Dépôts dans des institutions financières (PWASTDEP)	3	22
Comptes d'épargne libre d'impôt CELI (PWATFS)	2	17
Fonds communs de placement et autres fonds de placement (PWASTMUI)	4	24
Capital-actions & Obligations (PWASTSTK & PWASTBND)	4	20
Autres placements ou actifs financiers (PWASTOIN)	1	11
Actifs non financiers	46	8
Biens immobiliers	41	8
Domicile principal (PWAPRVAL)	32	7
Autres biens immobiliers (PWASTRST)	9	10
Véhicules et autres actifs non financiers	5	6
Véhicules (PWASTVHE)	2	6
Autres actifs non financiers (WASTONF)	3	6
Valeur nette de l'entreprise (PWBUSEQ)	10	31
Dette totale (PWDTOTAL)	100	11
Dette hypothécaire	80	12
Hypothèque du domicile principal (PWDPRMOR)	62	13
Hypothèque des autres biens immobiliers (PWDSTOMR)	18	7
Dette non hypothécaire	20	9
Marge de crédit (PWDSTLOC)	9	7
Carte de crédit et crédit à tempérament (PWDSTCRD)	2	7
Prêts étudiants (PWDSLOAN)	2	9
Prêts automobiles (PWDSTVHN)	6	14
Autres dettes (PWDSTODB)	2	5

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Toutes les valeurs des régimes de pension offerts par l'employeur ont été estimées.

#### 4.7 Pondération

L'estimation des caractéristiques de la population à partir d'une enquête repose sur l'hypothèse selon laquelle chaque unité échantillonnée représente, en plus d'elle-même, un certain nombre d'unités non échantillonnées dans la population. Un poids déterminé par le plan d'échantillonnage d'enquête est déterminé pour chaque unité de l'échantillon, selon sa probabilité de sélection, afin d'indiquer le nombre d'unités dans la population que l'unité représente. Les poids déterminés par le plan d'échantillonnage pour l'ESF le sont séparément pour les échantillons sélectionnés à partir des deux bases de sondage. Trois types d'ajustements sont ensuite appliqués aux poids déterminés par le plan d'échantillonnage d'enquête : l'ajustement de la non-réponse, le calage et les ajustements pour les valeurs influentes.

Les poids déterminés par le plan d'échantillonnage d'enquête sont d'abord ajustés pour compenser la non-réponse. Des ajustements sont apportés aux poids séparément à l'intérieur de groupes similaires de répondants, afin que les répondants du groupe représentent aussi les non-répondants. Les groupes d'ajustement sont constitués à partir des données du plan de sondage et des variables qui expliquent les tendances de la non-réponse. Après l'ajustement de la non-réponse, les poids des échantillons provenant des deux bases sont combinés en un seul ensemble de poids.

Ensuite, les poids sont calés une première fois afin de veiller à ce que certaines estimations pondérées respectent les totaux de population de sources fiables autres que l'enquête. Les totaux de population utilisés pour l'ESF sont les suivants: les projections démographiques et de la taille des ménages, le nombre de salariés selon plusieurs catégories de rémunération, le nombre de personnes dans les catégories de revenu total élevé et le nombre de personnes ayant un régime de pension enregistré. Tous les totaux de calage sont au niveau provincial, à l'exception des projections démographiques qui comprennent également les totaux pour les RMR. Les projections démographiques et de la taille des ménages sont produites par la Division de la démographie de Statistique Canada à partir du recensement de 2016. Les catégories de rémunération et de revenu sont basées sur le fichier préliminaire FAPRP de 2018, et les Régimes de pension au Canada (RPC) 2019 sont la source des totaux de pension.

On détermine ensuite les observations influentes et on réduit les poids pour un petit nombre d'observations extrêmes.

Pour compléter le processus, le calage est effectué une deuxième fois avec la condition que les observations influentes ne voient pas leur poids ajusté de nouveau. Les unités pondérées obtenues représentent l'ensemble de la population cible de l'ESF.

## 5.0 Exactitude et qualité des données

#### 5.1 Erreurs d'échantillonnage

Des erreurs d'échantillonnage se produisent lorsqu'on estime une caractéristique à partir d'une partie de la population seulement plutôt que de l'ensemble de la population. Il s'agit de la différence entre l'estimation calculée à partir d'une enquête sur échantillon et la « véritable » valeur qui serait obtenue si un recensement de la population était mené dans les mêmes conditions. Il n'y a pas d'erreurs d'échantillonnage dans un recensement parce que les calculs sont fondés sur l'ensemble de la population. Le plan de sondage, la variabilité des caractéristiques de la population que l'enquête mesure, de même que la taille de l'échantillon, déterminent l'ampleur de l'erreur d'échantillonnage.

La qualité des estimations produites au moyen des données de l'ESF est mesurée grâce aux intervalles de confiance à 95 %. Les intervalles de confiance décrivent la variabilité d'échantillonnage et donnent une idée de la précision d'une estimation donnée. Lorsque l'on compare des estimations, il importe d'utiliser les intervalles de confiance pour déterminer si les écarts entre les valeurs sont statistiquement significatifs. Le calcul et l'interprétation des intervalles de confiance sont traités dans la section suivante.

#### 5.2 Mesures de l'erreur d'échantillonnage

Il existe plusieurs mesures de l'erreur d'échantillonnage, chacune pouvant être utilisée pour calculer les autres au moyen de simples opérations mathématiques. Le but de ces mesures est d'estimer les degrés de variation dans les estimations selon qu'on sélectionne un échantillon donné plutôt qu'un autre de même taille et ayant un plan de sondage identique.

Une mesure commune de l'erreur d'échantillonnage est l'erreur-type (ET). L'erreur-type d'une estimation Y est définie comme la racine carrée de la variance estimée de l'estimation Y. L'erreur-type est plus facile à interpréter que la variance estimée, car elle utilise la même échelle que l'estimation de Y. Or, l'ampleur de l'erreur-type d'une estimation doit être prise en compte relativement à la taille de l'estimation elle-même : si l'erreur-type est grande relativement à l'estimation, la précision de l'estimation est donc médiocre et n'est pas fiable. Une erreur-type de 100, par exemple, serait considérée comme importante pour mesurer la moyenne du poids des gens, mais pas pour estimer le revenu annuel moyen.

Il est plus utile dans de nombreuses situations d'évaluer la taille de l'erreur-type par rapport à l'estimation de la caractéristique mesurée. Une des mesures relatives de l'erreur d'échantillonnage est le coefficient de variation (c.v.), qui est calculé comme l'erreur-type estimée d'une estimation Y, en pourcentage de l'estimation Y (c.-à-d. 100 % x ET/Y). Le c.v. est habituellement exprimé en pourcentage (10 % plutôt que 0,1). Il est très utile pour comparer la précision des estimations de l'échantillon, lorsque leurs tailles ou échelles sont différentes l'une de l'autre.

Le c.v. est toutefois une mesure moins utile de l'erreur d'échantillonnage dans le cas des variables dont les valeurs peuvent être de zéro ou négatives, et des estimations de proportions, notamment celles qui se rapprochent de zéro ou de un. Dans le contexte de l'ESF, le c.v. est une mesure de précision appropriée pour l'estimation des avoirs ou des dettes, mais c'est moins le cas pour les estimations de la valeur nette, notamment pour les estimations qui se rapprochent de zéro. De plus, le c.v. ne constitue pas une mesure appropriée de la qualité des estimations de proportions (p. ex. les proportions des ménages détenant un avoir donné). Dans les cas où le c.v. n'est pas approprié, il est recommandé d'utiliser un intervalle de confiance pour mesurer l'erreur d'échantillonnage.

Une méthode couramment utilisée pour calculer les intervalles de confiance associés à une estimation Y a recours à l'erreur-type. Sous certaines conditions, si l'échantillonnage était répété plusieurs fois, la valeur de la population réelle s'inscrirait dans l'intervalle de confiance  $Y +/- 1,96 \times ET$ , 95 fois sur 100. Cependant, les conditions nécessaires pour cette méthode de calcul des intervalles de confiance ne sont pas toujours satisfaites. Il existe également des méthodes de rechange pour calculer les intervalles de confiance, dont certaines sont fondées sur les répliques du bootstrap mentionnées ci-dessous.

L'exemple suivant illustre les rapports entre l'erreur-type, les intervalles de confiance et le coefficient de variation. Supposons que la valeur nette médiane estimée pour un certain groupe est de 10 000 \$ et que l'erreur-type correspondante est de 200 \$. Le coefficient de variation est donc égal à 2,0 %. L'intervalle de confiance à 95 % estimé à partir de cet échantillon varie de 9 608 \$ à 10 392 \$, c'est-à-dire, 10 000 \$ +/-392 \$. Cela signifie qu'avec un degré de confiance à 95 %, on peut affirmer que la valeur nette médiane de la population cible se situe entre 9 600 \$ et 10 400 \$.

Parce que pour l'ESF on utilise des plans d'échantillonnage à plusieurs degrés et le calage, il n'y a pas de formule simple d'estimation de la variance qu'on puisse utiliser. Ainsi, une méthode approximative, la méthode du bootstrap généralisé, a été utilisée pour le FMGD. La méthode du bootstrap généralisé applique un ajustement bootstrap aléatoire au poids d'échantillonnage pour créer R répétitions bootstrap. La variation entre les R répétitions donne une approximation de la variance d'échantillonnage pour l'estimateur. Pour une explication détaillée du bootstrap généralisé, voir Beaumont et Patak<sup>2</sup>.

Les utilisateurs doivent noter que R = 1 000 poids bootstrap sont fournis avec le FMGD et devraient être utilisés pour l'estimation de la variance pour toutes les estimations. Les utilisateurs doivent également noter que les estimations de la variance calculées avec les poids bootstraps du FMGD seront plus petites que les estimations de la variance publiées par Statistique Canada pour l'ESF. La plus grande différence se produit pour les variances calculées avec moins de 30 observations. La différence dans les estimations de la variance est due aux différentes méthodologies utilisées pour produire les répétitions bootstrap. Les poids bootstrap généralisés qui sont inclus dans le FMGD sont utilisés pour protéger la confidentialité des répondants à l'enquête. Le c.v. peut être calculé pour déterminer la qualité des estimations pour toutes les catégories d'actifs et de dettes et pour les estimations de la valeur nette qui ne sont pas proches de zéro. Pour les estimations de la valeur nette près de zéro et pour les estimations des proportions, les intervalles de confiance devraient être calculés pour déterminer la qualité. Pour des lignes directrices sur la diffusion de la qualité et de l'information sur les progiciels statistiques pour l'estimation de la variance, veuillez consulter la section 8.

Le tableau 5.1 indique la précision des estimations des totaux de l'actif total et de la dette totale de l'ESF. Le tableau présente les coefficients de variation des totaux à l'échelle nationale (c.-à-d. les 10 provinces combinées) et à l'échelle provinciale, pour un certain nombre d'éléments d'actif et de dette, ainsi que pour le total des actifs, le total des dettes et le total de la valeur nette (sur une base de cessation). À l'échelle du Canada, les estimations sont généralement fiables. Toutefois, les utilisateurs doivent faire preuve de circonspection lorsqu'ils produisent des estimations détaillées à l'échelle provinciale.

Il convient de noter que les coefficients de variation présentés dans le tableau 5-1 sont calculés au moyen des variables de la base de données interne de l'ESF avant la perturbation des données pour le FMGD.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Beaumont, J.-F., et Patak, Z. (2012). On the generalized bootstrap for sample surveys with special attention to Poisson sampling. *International Statistical Review*, 80(1), 127-148.

Tableau 5-1 Coefficients de variation des totaux, au niveau national et provincial (1) (2) (3)

	Ensemble des unités familiales												
	Terre- Neuve-et- Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada		
Actif total (WATOTPT)	5,8	9,2	6,0	5,0	3,0	2,7	4,6	6,0	3,6	3,2	1,5		
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et Comptes de retraite immobilisés (CRI), (WARRSPL)	13,5	24,5 <sup>(4)</sup>	12,4	12,6	5,6	4,8	8,5	9,3	6,0	6,2	2,7		
Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), (WARRIF)	(6)	24,7 <sup>(4)</sup>	20,4 (4)	36,7 <sup>(5)</sup>	12,4	9,4	25,9 <sup>(4)</sup>	16,3	14,7	50,9 <sup>(5)</sup>	11,0		
Autres régimes de pension, (WAOTPEN)	(6)	(6)	(6)	(6)	28,8 <sup>(4)</sup>	22,6 <sup>(4)</sup>	35,2 <sup>(5)</sup>	24,5 <sup>(4)</sup>	27,3 <sup>(4)</sup>	26,5 <sup>(4)</sup>	14,4		
Régimes de pension agréés offerts par l'employeur (RPE) (base de cessation), (WARPPT)	7,9	9,4	7,2	8,1	3,9	3,4	6,4	6,9	4,8	4,8	1,9		
Dépôts dans des institutions financières, (WASTDEPT)	15,4	16,4	14,5	31,2 <sup>(4)</sup>	6,3	6,2	9,1	10,3	7,8	7,2	3,2		
Fonds communs de placement et autres fonds de placement, (WASTMUIC)	(6)	(6)	35,0 <sup>(5)</sup>	(6)	21,1 (4)	18,1 <sup>(4)</sup>	20,9 <sup>(4)</sup>	22,3 <sup>(4)</sup>	20,1 (4)	14,2	9,9		
Capital-actions, (WASTSTCK)	(6)	(6)	39,6 <sup>(5)</sup>	(6)	15,6	18,2 <sup>(4)</sup>	48,3 <sup>(5)</sup>	36,9 <sup>(5)</sup>	24,5 <sup>(4)</sup>	18,0 (4)	10,2		
Obligations, (WASTBOND)	(6)	(6)	(6)	(6)	26,8 <sup>(4)</sup>	50,3 <sup>(5)</sup>	(6)	(6)	40,0 <sup>(5)</sup>	(6)	<b>32,8</b> <sup>(4)</sup>		
Comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), (WATFS)	15,5	18,4 <sup>(4)</sup>	14,4	14,5	4,7	4,0	8,9	8,2	5,8	6,1	2,3		
Autres placements ou actifs financiers, hors pension, (WASTOINP)	17,4 <sup>(4)</sup>	55,9 <sup>(5)</sup>	22,4 (4)	27,6 <sup>(4)</sup>	29,6 <sup>(4)</sup>	18,1 <sup>(4)</sup>	33,2 <sup>(4)</sup>	26,2 <sup>(4)</sup>	22,2 (4)	21,6 <sup>(4)</sup>	11,1		
Domicile principal, (WAPRVAL)	4,6	8,0	7,4	4,9	2,6	2,0	4,0	3,9	2,4	3,0	1,2		
Autres biens immobiliers, (WASTREST)	16,1	21,3 (4)	21,4 (4)	21,6 <sup>(4)</sup>	10,2	11,6	18,0 (4)	14,0	9,3	10,4	6,1		
Véhicules, (WASTVHLE)	5,3	7,6	8,5	5,7	3,0	2,6	6,3	4,8	3,4	3,9	1,4		
Autres actifs non financiers, (WASTONOF)	10,1	9,9	7,9	9,9	4,3	5,4	8,7	10,3	5,5	9,3	2,9		
Valeur nette de l'entreprise, (WBUSEQ)	38,1 <sup>(5)</sup>	37,5 <sup>(5)</sup>	55,0 <sup>(5)</sup>	44,9 <sup>(5)</sup>	16,7 <sup>(4)</sup>	13,8	29,7 <sup>(4)</sup>	21,0 (4)	17,9 <sup>(4)</sup>	21,4 (4)	7,6		
Dette totale (WDTOTAL)	7,3	8,0	8,1	6,2	4,1	3,5	6,9	5,5	3,2	4,9	1,9		
Hypothèque du domicile principal, (WDPRMOR)	8,5	10,6	10,5	7,6	4,2	3,8	7,4	6,9	3,5	5,7	2,2		
Hypothèque des autres biens immobiliers, (WDSTOMOR)	22,1 <sup>(4)</sup>	(6)	(6)	(6)	15,5	11,2	26,3 <sup>(4)</sup>	21,9 <sup>(4)</sup>	12,1	14,0	6,3		
Marge de credit, (WDSTLOC)	15,3	27,9 <sup>(4)</sup>	17,8 <sup>(4)</sup>	15,8	14,9	8,0	24,3 (4)	16,1	10,8	15,4	5,4		
Carte de crédit et crédit à tempérament, (WDSTCRED)	11,5	14,6	13,5	13,0	7,7	7,2	14,5	10,0	9,2	9,9	3,8		
Prêts étudiants, (WDSLOAN)	(6)	23,2 (4)	22,7 <sup>(4)</sup>	23,1 (4)	12,2	9,0	25,6 <sup>(4)</sup>	20,0 (4)	11,9	14,6	5,7		
Prêts automobiles, (WDSTVHLN)	8,7	10,4	11,2	7,8	5,3	4,6	11,9	8,6	6,1	7,8	2,5		
Autres dettes, (WDSTODBT)	33,5 <sup>(5)</sup>	28,7 <sup>(4)</sup>	35,5 <sup>(5)</sup>	41,7 <sup>(5)</sup>	36,3 <sup>(5)</sup>	35,3 <sup>(5)</sup>	31,7 <sup>(4)</sup>	23,3 <sup>(4)</sup>	20,5 <sup>(4)</sup>	24,1 (4)	14,4		
Valeur Nette (actifs moins dettes) (WNETWPT)	6,6	10,2	6,6	5,9	3,3	3,0	5,0	6,9	4,3	3,6	1,6		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La procédure SAS, SurveyMeans, a été utilisée pour calculer ces c.v. Certaines variables ont aussi été groupées différemment de ce qu'on peut trouver dans les tableaux CANSIM. Certaines différences peuvent alors exister entre les comptes présents ici et ceux présents dans les tableaux CANSIM.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les estimations dont les c.v. dépassent 16,6 % doivent être utilisés avec prudence et les estimations comportant une taille d'échantillon inférieure à 30 unités ne sont pas considérées comme fiables.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour tous les types d'actifs et de dettes, la valeur totale, la moyenne et la médiane, ainsi que le nombre et le pourcentage d'unités familiales détenant un actif ou une dette, sont calculés en utilisant les valeurs différentes de 0 \$. Pour la valeur nette, la valeur totale, la moyenne et la médiane, ainsi que le nombre d'unités familiales détenant une valeur nette, sont calculés en utilisant toutes les valeurs incluant la valeur nette de 0 \$.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Estimation avec un c.v. élevé, de l'ordre de 16,6 % à 33,3 %.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Estimation avec un c.v. très élevé, supérieur à 33,3 %.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> L'estimation provient d'une taille d'échantillon inférieure à 30.

#### 5.3 Erreurs non dues à l'échantillonnage

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent être définies comme les erreurs pouvant survenir tout au long des activités d'enquête, mis à part l'échantillonnage. Contrairement aux erreurs d'échantillonnage, les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent se retrouver dans les enquêtes par sondage et les recensements.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent être classées en deux groupes : les erreurs aléatoires et les erreurs systématiques.

- Les erreurs aléatoires sont imprévisibles et découlent de l'estimation. Elles sont généralement éliminées si un échantillon suffisamment grand est utilisé. Toutefois, lorsque ces erreurs surviennent, elles entraînent souvent une variabilité accrue de la caractéristique d'intérêt (c.-à-d. plus grande est la différence entre les unités de population, plus grande sera la taille de l'échantillon nécessaire pour atteindre un certain niveau de fiabilité).
- Les **erreurs systématiques** ont tendance à s'accumuler dans tout l'échantillon. Par exemple, une erreur dans la conception du questionnaire peut entraîner des problèmes relativement aux réponses du répondant, qui peuvent à leur tour donner lieu à des erreurs de traitement, etc. Ces types d'erreurs donnent souvent des résultats finaux biaisés.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont extrêmement difficiles sinon impossibles à mesurer. Étant donné que les erreurs aléatoires ont tendance à s'éliminer, les erreurs systématiques représentent la principale cause d'inquiétude. Contrairement à la variance d'échantillonnage, le biais causé par les erreurs systématiques ne peut être réduit en augmentant la taille de l'échantillon.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent survenir en raison de problèmes de couverture, de réponse, de non-réponse, de traitement des données, d'estimation et d'analyse.

#### 5.3.1 Erreurs de couverture

Les erreurs de couverture sont des omissions, des ajouts erronés, des données déclarées en double et des erreurs de classification d'unités dans la base de sondage. Elles peuvent être le résultat d'une liste incomplète et d'une couverture inappropriée de la population. Elles ont des répercussions sur chaque estimation d'enquête et représentent, par conséquent, l'un des plus importants types d'erreur. Elles peuvent introduire un biais et les répercussions peuvent varier pour différents sous-groupes de la population. Ces erreurs sont souvent systématiques et donnent lieu le plus souvent à un sous-dénombrement qu'à un surdénombrement de la population cible. Le calage des poids d'enquête est souvent utilisé pour corriger les erreurs de couverture.

#### 5.3.2 Erreurs de réponse

Les erreurs de réponse peuvent être attribuables à de nombreux facteurs, comme un questionnaire mal conçu, une interprétation erronée des questions de la part des intervieweurs ou des répondants, ou une déclaration fausse des répondants. On s'efforce énormément de réduire l'existence de l'erreur de réponse dans l'ESF. Parmi les mesures prises pour réduire ce type d'erreurs, mentionnons le recours à des intervieweurs hautement qualifiés et bien formés, de même que la supervision des intervieweurs afin de déceler l'interprétation erronée des instructions ou des problèmes à l'égard de la conception du questionnaire. Les répondants peuvent aussi introduire une erreur s'ils ont, volontairement ou non, donné de mauvaises réponses.

Les questions sur la valeur des avoirs et le montant des dettes peuvent être particulièrement sujettes à des erreurs de déclaration, les répondants pouvant mal interpréter les questions ou pouvant ne pas être en mesure de fournir une réponse précise. De même, comme on a accepté les réponses par procuration, un membre de la famille peut avoir fourni de l'information au nom d'un autre membre de la famille, en croyant que l'information était exacte, alors que ce n'était pas le cas. Aux fins de l'enquête, on a incité les répondants à consulter leurs dossiers financiers ou d'autres membres de la famille, aussi souvent que nécessaire.

#### 5.3.3 Erreurs dues à la non-réponse

La non-réponse résulte de l'incapacité à recueillir l'information nécessaire pour toutes les unités sélectionnées dans l'échantillon. Il existe deux types de non-réponse : la non-réponse totale et la non-réponse partielle.

La non-réponse peut occasionner deux types d'erreurs dans l'enquête. Le premier problème est que les non-répondants ont souvent des caractéristiques différentes de celles des répondants, ce qui peut donner lieu à des estimations d'enquête biaisées. En deuxième lieu, la non-réponse réduit la taille effective de l'échantillon, étant donné qu'un moins grand nombre d'unités que prévu ont répondu à l'enquête. La variance d'échantillonnage augmente donc au détriment de la précision des estimations.

La non-réponse totale peut se produire pour diverses raisons. Par exemple, l'intervieweur n'est pas capable de communiquer avec le ménage, ou personne dans le ménage ne peut ou ne veut participer à l'enquête. L'ajustement pour la non-réponse des poids d'enquête pour les unités familiales répondantes est appliqué dans l'ESF afin de réduire le biais de non-réponse. Pour l'ESF de 2019, le taux de réponse global a été de 59,4 %.

La non-réponse partielle se produit lorsque des données sont disponibles pour certaines questions seulement, plus particulièrement parce que le répondant ne répond qu'à une partie du questionnaire. La non-réponse partielle est attribuable à un certain nombre de raisons. Il se peut qu'un répondant ne souhaite pas ou ne puisse pas répondre aux questions, que l'intervieweur omette de poser une question, ou qu'un mauvais enchaînement soit suivi dans le questionnaire. L'imputation des questions manquantes compense cette non-réponse partielle.

On ignore l'ampleur de l'erreur de non-réponse, même si, en général, il s'agit d'une erreur importante quand les non-répondants diffèrent de façon significative des répondants en ce qui a trait à des caractéristiques qui constituent d'importants facteurs déterminants des résultats d'enquête.

#### 5.3.4 Erreurs de traitement

Les erreurs de traitements sont associées aux activités menées une fois que les réponses ont été reçues. Elles comprennent toutes les activités de traitement suivant la collecte et précédant l'estimation. Les erreurs de traitement peuvent se produire à n'importe quel stade du traitement des données, par exemple, durant la saisie des données, le codage, la vérification, l'imputation, la pondération et la mise en tableaux des données. Elles peuvent être aléatoires comme toutes les autres erreurs et accroître ainsi la variance des estimations de l'enquête, ou elles peuvent être systématiques et ajouter un biais. Il est souvent difficile d'obtenir des mesures directes des erreurs de traitement, ainsi que de leur incidence sur la qualité des données, puisqu'elles sont souvent confondues avec d'autres types d'erreurs (non-réponse, mesure et couverture). L'utilisation d'un système de traitement généralisé réduit les erreurs de traitement qui pourraient se produire. Pour réduire les erreurs, on effectue périodiquement des tests de diagnostic pour s'assurer que les résultats voulus sont obtenus.

#### 5.3.5 Erreurs d'estimation

Statistique Canada et d'autres organismes de collecte de données consacrent beaucoup d'efforts à la conception et au suivi des enquêtes afin que ces dernières comportent le moins d'erreurs possible. Si une méthode d'estimation inappropriée est utilisée, un biais peut toujours être introduit, même si l'enquête était sans erreur avant l'estimation.

#### 5.3.6 Erreur d'analyse

Les erreurs d'analyse comprennent toutes les erreurs qui se produisent lorsqu'on utilise les mauvais outils d'analyse ou lorsque les résultats provisoires sont utilisés au lieu des résultats finaux. Les erreurs qui se produisent pendant la publication de ces résultats sont également considérées comme des erreurs d'analyse.

#### **5.4 Traitement des grandes valeurs**

Pour tout échantillon, la présence de valeurs extrêmes tirées de la population peut influer sur les estimations de manière disproportionnée. Dans une enquête sur les avoirs et les dettes, on s'attend à ce qu'il y ait quelques valeurs extrêmes dans l'échantillon, comme il existe dans la population des valeurs extrêmes valides. Les valeurs à l'extérieur des limites prédéfinies ont été identifiées et examinées par rapport aux autres renseignements déclarés au sujet du répondant. S'il a été jugé que la valeur était attribuable à une erreur de déclaration ou de traitement, elle a été ajustée. Autrement, on l'a conservée, et le poids de l'unité familiale a été réduit, afin de s'assurer qu'il n'ait pas d'influence indue sur les estimations d'enquête.

# 5.5 Répercussions des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage sur les estimations de l'ESF

Compte tenu de l'effet combiné de ces erreurs, la qualité des données sur la valeur nette est jugée inférieure à la qualité des données sur le revenu. Cela est principalement attribuable au fait qu'on n'a pas aussi facilement accès aux enregistrements de la valeur réelle des avoirs et du montant des dettes impayées qu'aux dossiers sur le revenu. Par exemple, les répondants qui ont plusieurs comptes de banque et plusieurs placements peuvent recevoir plusieurs relevés différents pour des périodes de référence différentes. Il peut donc s'avérer difficile de compiler cette information. En revanche, la plupart des renseignements sur les revenus sont obtenus directement à partir des déclarations de revenus pour l'année en question.

#### 5.6 Comparabilité des données et sources connexes

Dans le cas des variables pour lesquelles d'autres sources existent, il est souvent difficile de faire des comparaisons à cause des différences de concepts, de regroupement et d'évaluation d'items.

Les comparaisons directes avec des sources externes, comme les comptes du bilan national (CBN) du Système de comptabilité nationale (SCN), démontrent certaines différences. Il est difficile de comparer ces deux sources en raison des différences sur le plan des définitions, de la couverture et du traitement.

En fonction des comparaisons approximatives entre les CBN et l'ESF, on peut tirer les conclusions générales suivantes :

- (a) L'ESF semble sous-estimer certaines des composantes liées à la valeur nette, en particulier les avoirs financiers et les dettes à la consommation.
- (b) La qualité des estimations des actifs réels (p. ex., les résidences occupées par le propriétaire et les véhicules) est nettement supérieure à la qualité des avoirs financiers.

En théorie, avec les mêmes procédures d'évaluation et de regroupement, les données provenant du SCN devraient être les mêmes que celles recueillies par une enquête sur les avoirs et les dettes. Le SCN recueille de l'information sur le patrimoine des particuliers provenant de sources institutionnelles telles que des banques et compagnies d'assurance, moins les compagnies et les administrations publiques. La catégorisation des particuliers et des entreprises non constituées en sociétés est l'un des principaux problèmes du SCN. Étant donné que les données sur les particuliers et sur les entreprises non constituées en sociétés ne peuvent être séparées les unes des autres, ces estimations seront toujours plus élevées que les estimations provenant de l'enquête.

Le recensement, ainsi que d'autres enquêtes, sont d'importantes sources permettant de veiller à ce que l'échantillon de l'ESF soit représentatif de la population canadienne. Bien qu'il existe des différences conceptuelles avec les estimations provenant du SCN, il est très important d'assurer la validité des données en ayant un échantillon représentatif. On a constaté que les estimations de l'ESF pour les variables reliées aux pensions, telles que les cotisations et les adhésions, étaient très semblables aux données de l'Enquête sur les régimes de pensions au Canada de Statistique Canada.

# 5.7 Taux de réponse

Le taux de réponse global pour l'Enquête sur la sécurité financière de 2019 a été de 59,4 %. Le tableau 5-2 présente la répartition des taux de réponse selon le type de base de sondage et la province.

Tableau 5-2 Taux de réponse pour les unités familiales selon le type de base de sondage et la province

	Échantillo (Base provena		Échantille (Base aréolair		Échantillons des deux bases			
Province	Nombre d'unités familiales répondantes	Taux de réponse (%)	Nombre d'unités familiales répondantes	Taux de réponse (%)	Nombre d'unités familiales répondantes	Taux de réponse (%)		
Terre-Neuve-et-Labrador	164	71,6	216	78,0	380	75,1		
Île-du-Prince-Édouard	194	68,1	142	71,0	336	69,3		
Nouvelle-Écosse	263	61,4	238	64,3	501	62,9		
Nouveau-Brunswick	256	63,5	149	73,8	405	67,1		
Québec	1 544	64,8	459	66,2	2 003	65,1		
Ontario	2 025	53,6	673	60,6	2 698	55,3		
Manitoba	277	48,2	253	63,6	530	54,5		
Saskatchewan	271	58,3	379	61,6	650	60,2		
Alberta	1 225	64,4	401	54,1	1 626	61,5		
Colombie-Britannique	991	49,7	302	59,8	1 293	51,9		
Total – Toutes les provinces	7 210	57,9	3 212	62,9	10 422	59,4		

## 6.0 Cliché d'enregistrement, dictionnaire de données et fréquences

Deux autres fichiers sont fournis pour aider les utilisateurs du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'ESF, soit un cliché d'enregistrement et un dictionnaire de données avec les fréquences.

#### 6.1 Colonnes du cliché d'enregistrement

**Nom de la variable :** Nom de la variable dans le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : il s'agit du nom de la variable assigné au fichier de microdonnées.

**Type:** Le type indique si la variable est numérique (utilisable dans les opérations mathématiques) ou caractère.

**Nombre de catégories :** Il s'agit du nombre de catégories que renferme l'ensemble des valeurs relatives à la variable en question. Cette colonne s'applique uniquement aux variables de type « caractère ». Les variables numériques comportent des intervalles, qui sont précisés dans le dictionnaire des données.

**Longueur**: Désigne le nombre d'espaces, y compris le signe décimal, dans le cas où il y a des décimales, et le nombre de décimales, le cas échéant. Ainsi, le format d'une variable qui peut avoir une valeur allant de zéro (00,0) à 99,9 sera exprimé de la façon suivante : 4,1. Le format d'une variable qui peut avoir une valeur allant de zéro (00) à 99 sera exprimé de la façon : 2,0.

Numéro d'ordre : Indique l'ordre dans lequel les variables apparaissent dans le fichier de microdonnées.

Position du début : Il s'agit de l'emplacement de la variable dans le fichier de microdonnées à grande diffusion.

Long nom de la variable: Un nom normalisé comportant au maximum 26 caractères qui peut être utilisé pour identifier rapidement les variables, étiqueter les tableaux, etc. Tout en étant encore passablement cryptiques, ces caractères sont considérablement plus révélateurs que le nom de la variable. Toutefois, ce nom plus long exclut évidemment beaucoup de renseignements importants compris dans la description de la variable figurant dans le dictionnaire de données. En résumé, les analystes doivent être prudents lorsqu'ils font des hypothèses concernant la définition de la variable en se basant sur le long nom de la variable.

#### 6.2 Dictionnaire de données avec les fréquences

Le dictionnaire de données fournit des renseignements complets au sujet de chaque variable de l'enquête comprise dans le fichier. Il fournit, pour chacune d'elles : le nom ainsi que la description ou la définition de la variable, des listes de codes avec des descriptions, ou encore la gamme de valeurs qui peuvent être attribuées à la variable, le type de variable, sa longueur (ou son format), et la population à laquelle elle se rapporte, c'est-à-dire à laquelle elle s'applique.

Les fréquences sont fournies afin de permettre aux utilisateurs du fichier des microdonnées à grande diffusion de vérifier les totaux qu'ils produisent. Ces distributions se rapportent au fichier à grande diffusion et non à la base de données interne; les distributions sont semblables, mais non identiques. Pour comparer le fichier à grande diffusion à la base de données interne, veuillez vous reporter aux annexes A, B et C à la fin du présent guide de l'utilisateur.

Pour les variables caractères, les fréquences pondérées et non pondérées pour chaque code, incluant les codes réservés, sont fournies. Pour les variables numériques, l'intervalle des valeurs est donné. Les fréquences pondérées et non pondérées sont fournies pour cet intervalle de valeurs et pour les codes réservés.

#### 6.3 Codes réservés

Il est important de porter attention à ces codes réservés dans le cadre des analyses, notamment dans le cas des variables numériques. Si vos calculs donnent des résultats qui semblent trop élevés, assurez-vous que les codes réservés n'ont pas été inclus dans vos calculs. Les codes réservés, à quelques exceptions près, sont les valeurs les plus élevées qu'une variable peut prendre. Les codes réservés font l'objet d'une brève explication ci-dessous.

6, 96, 9...6, etc. : Sans objet

**7, 97, 9...7, etc**. : Ne sait pas

(le répondant n'avait pas de réponse, ou la valeur a été rejetée pendant le

traitement, sans être remplacée)

**8, 98, 9...8, etc.** : Refus

(le répondant a refusé de répondre à la question particulière du

questionnaire)

9, 99, 9...9, etc. : Non déclaré

# 7.0 Lignes directrices pour l'analyse et la présentation

#### 7.1 Application des poids

L'estimation des caractéristiques de la population à partir d'une enquête repose sur l'hypothèse selon laquelle chaque unité échantillonnée représente, en plus d'elle-même, un certain nombre d'unités non échantillonnées dans la population. Les microdonnées du fichier à grande diffusion ne sont pas pondérées. Il revient aux utilisateurs des données d'appliquer les poids appropriés compte tenu des résultats qu'ils veulent produire. Si l'on n'applique pas les poids appropriés, les estimations effectuées à partir des microdonnées ne peuvent être considérées comme représentatives de la population observée, et ne correspondront pas à celles que produirait Statistique Canada. Dans le FMGD de l'ESF, la variable de poids est PWEIGHT.

#### 7.2 Lignes directrices pour l'arrondissement

Une fois qu'il a été déterminé que les résultats obtenus sont fiables, le niveau d'arrondissement correspond au niveau de précision des données. Les lignes directrices qui suivent devraient être utilisées pour l'arrondissement:

- les estimations de sous-groupes de la population devraient être arrondies à la centaine près;
- les taux et les pourcentages devraient être arrondis à une décimale.

Il convient de souligner que tous les calculs doivent être faits à partir d'éléments non arrondis, puis arrondis au moyen de la technique d'arrondissement classique.

Selon cette technique, si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 0 et 4, le dernier chiffre à conserver ne change pas. Si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 5 et 9, le dernier chiffre à conserver est augmenté de 1. Par exemple, selon la technique d'arrondissement classique à la centaine près, une estimation de 49 448 serait arrondie à 49 400, et une estimation de 49 252, à 49 300. Le chiffre 1,78 % serait arrondi à 1,8 %.

#### 7.3 Valeurs manquantes et codes réservés

Il existe différents types de valeurs manquantes dans le fichier à grande diffusion. Si la couverture de la variable ne s'étend pas à un sous-groupe particulier de population, il n'y a pas de valeur valide pour ce sous-groupe, et les valeurs fournies prennent la forme suivante : 6, 96, 9,6 et ainsi de suite, selon le format de la variable, ce qui indique que la variable ne s'applique pas (cela est désigné comme un *saut valide* dans le dictionnaire). La couverture de chaque variable du fichier est appelée « population » dans le dictionnaire de données.

Pour certains enregistrements, aucune valeur valide n'est disponible, même si la variable s'applique. Il se peut que le répondant n'ait pas fourni les renseignements, ou que ceux-ci aient été rejetés en cours de traitement, et que la valeur n'ait pas été imputée, ou encore qu'ils aient été supprimés par la méthodologie pour préserver la confidentialité des données. Ces valeurs manquantes comportent un code réservé de 9, 99, 9,9 et ainsi de suite, selon le format de la variable. Pour certaines variables, le nombre de valeurs manquantes a été réduit grâce à l'imputation. Les valeurs manquantes pour les variables sur le revenu ont été entièrement imputées, mais les autres variables peuvent comporter des valeurs manquantes.

Le traitement des valeurs manquantes de cette dernière catégorie dépend du type d'analyse effectué et de la portée des données manquantes. Même si la solution finale pourrait consister à exclure de l'analyse les enregistrements auxquels il manque des valeurs, on devrait tout d'abord procéder à un examen pour évaluer les répercussions des valeurs manquantes sur la représentativité globale des données. Se peut-il qu'un biais découle de l'exclusion d'enregistrements comportant des valeurs manquantes? Par exemple, se peut-il que les (autres) caractéristiques des personnes pour lesquelles il manque des valeurs diffèrent de celles de la partie observée de l'échantillon? Il peut être nécessaire de tenir compte, d'une façon ou d'une autre, des répercussions possibles. Dans tous les cas, lorsque les analystes publient leurs résultats, ils devraient indiquer pour quelles variables les enregistrements comportant des valeurs manquantes ont été exclus.

## 8.0 Lignes directrices pour la diffusion

Les utilisateurs de microdonnées devraient appliquer les règles d'évaluation de la qualité des données figurant cidessous à toutes les estimations qu'ils produisent et ne devraient retenir que celles qui répondent aux critères s'appliquant à la diffusion. Les estimations qui ne répondent pas à ces critères ne sont pas fiables.

#### 8.1 Introduction

Les lignes directrices pour la diffusion et la publication s'appuient sur le concept de variabilité d'échantillonnage, afin de déterminer si les estimations tirées des microdonnées sont fiables. La variabilité d'échantillonnage est l'erreur dans les estimations qui découle du fait qu'on effectue l'enquête auprès d'un échantillon plutôt qu'auprès de l'ensemble de la population. Le concept d'erreur-type et les mesures connexes du coefficient de variation et de l'intervalle de confiance fournissent une indication de l'ampleur de la variabilité d'échantillonnage.

L'erreur-type et le coefficient de variation ne servent pas à mesurer les biais systématiques des données d'enquêtes qui pourraient avoir des répercussions sur les estimations. Ils sont plutôt fondés sur l'hypothèse que les erreurs d'échantillonnage suivent une distribution normale de probabilités.

Sous réserve de cette hypothèse, il est possible d'estimer dans quelle mesure les divers échantillons qui ont le même plan et le même nombre d'observations pourraient aboutir à des résultats différents. Cela donne une idée de la marge d'erreur susceptible d'être comprise dans les estimations dérivées de notre échantillon unique.

Pour une description détaillée des mesures de la variabilité d'échantillonnage, voir A. Satin et W. Shastry, L'échantillonnage : un guide non mathématique, Statistique Canada, n° 12-602-XPF au catalogue.

# 8.2 Taille minimum des estimations destinées à la diffusion (Ligne directrice pour la diffusion)

De façon générale, plus l'échantillon est petit, plus la variabilité d'échantillonnage est grande. Parallèlement, les estimations concernant de petits sous-groupes de population sont moins fiables que celles relatives à des sous-groupes importants. La taille minimum admise pour les estimations, aussi appelée seuil de diffusion, permet de déterminer rapidement si une estimation peut être diffusée, avant d'appliquer des tests plus rigoureux qui reposent sur le coefficient de variation. Les seuils de diffusion sont calculés spécifiquement pour l'Enquête sur la sécurité financière, selon la taille et le plan de l'échantillon.

On doit respecter le seuil pour le compte non pondéré :

 Compte non pondéré : Le nombre d'observations doit être d'au moins 30. Si le compte non pondéré est inférieur à 30, l'estimation pondérée ne devrait pas être diffusée, peu importe la valeur de son coefficient de variation.

Dans le cas de nombreuses estimations, le c.v. peut être utilisé pour déterminer la qualité d'une estimation. Or, en ce qui concerne les ratios et les variables comme la valeur nette pouvant présenter des valeurs négatives, le c.v. est moins utile comme mesure de la qualité, et les intervalles de confiances sont plus appropriés. Pour de telles estimations, le choix de publier ou de ne pas publier devrait être déterminé en fonction de la mesure dans laquelle leur intervalle de confiance tient compte de l'adaptation des données à son utilisation. Les utilisateurs devraient s'assurer de lire le chapitre 5 pour être mieux informés des caractéristiques relatives à la qualité de ces données.

En ce qui a trait aux estimations des avoirs et des dettes fondées sur des tailles d'échantillon de 30 unités ou plus, les utilisateurs peuvent se servir du c.v. de l'estimation pour déterminer la qualité de cette estimation. Les estimations dont les c.v. dépassent 16,6 % doivent être utilisés avec prudence. Dans de tels cas, les estimations dont le c.v. se situe entre 16,6 % et 33,3 % peuvent être considérées comme présentant un niveau de qualité médiocre et devraient être accompagnées d'une mise en garde indiquant qu'elles devraient être utilisées avec précaution. Les estimations affichant un c.v. de plus de 33,3 % peuvent être considérées comme présentant un niveau de qualité

inacceptable. Ces lignes directrices concernant le niveau de qualité devraient être appliquées aux estimations pondérées arrondies.

On rappelle également aux utilisateurs que puisque les estimations de la variance ont tendance à être plus petites pour les bootstraps généralisés disponibles avec le FMGD, cela signifie que les c.v. seront également plus petits. Cette différence est plus grande pour les estimations provenant d'échantillons de plus petites tailles. Par conséquent, les utilisateurs doivent être prudents lorsqu'ils déclarent des c.v. proches des valeurs limites pour la qualité médiocre (16,6 %) ou inacceptable (33,3 %). L'annexe B présente une comparaison des c.v. produits à partir des fichiers de production avec les poids bootstrap et du FMGD avec les bootstraps du FMGD. La différence entre les intervalles de confiance et les c.v. est la plus prononcée pour les obligations, qui est calculée à partir du plus petit nombre d'observations. Le c.v. du FMGD indique une qualité acceptable, bien que l'indicateur de qualité de cette variable soit médiocre.

Toutes les estimations autres que celles qui ne peuvent être diffusées en vertu des règles de contrôle de la divulgation indiquées précédemment peuvent être diffusées. Toutefois, celles d'un niveau de qualité médiocre ou inacceptable devraient être accompagnées d'une mise en garde à l'intention des utilisateurs futurs.

Il est également recommandé que les intervalles de confiance à 95 % soient compris dans chaque estimation diffusée et/ou publiée. La remarque suivante peut accompagner les estimations fournies avec des intervalles de confiance : « L'intervalle de confiance à 95 % indique le degré de variabilité associé à une estimation. La variabilité des estimations présentées est d'autant plus forte que l'intervalle de confiance est grand; aussi faut-il interpréter ces estimations avec prudence. »

#### 8.3 Progiciels statistiques pour estimer la variance

Afin de déterminer la qualité de l'estimation, une mesure de sa variabilité doit être calculée. Il peut s'agir de la variance, de l'erreur-type, du c.v. ou d'un intervalle de confiance. L'ESF utilise un plan de sondage à plusieurs degrés et, par conséquent, il n'y a pas de formule simple pour calculer les estimations de variance. Par conséquent, une méthode approximative est requise : la méthode bootstrap généralisé (voir la section 5.2).

Plusieurs différents progiciels offerts sur le marché peuvent être utilisés pour estimer la variance au moyen de poids bootstrap, dont SAS, Stata, SUDAAN, WesVar et BOOTVAR<sup>3</sup>. Bien qu'il arrive souvent que la méthode bootstrap ne soit pas prise en charge directement, les répliques équilibrées répétées (BRR pour *Balanced Repeated Replication*) le sont, et il est possible d'utiliser leur fonctionnalité pour estimer la variance des enquêtes au moyen de la méthode bootstrap. La méthode bootstrap généralisé et les BRR diffèrent quant à la manière dont les répliques sont structurées, mais le processus d'estimation de la variance est le même pour les deux méthodes, fait rarement mentionné dans la documentation relative aux logiciels (Phillips, 2004). Des méthodes ont également été mises en œuvre dans certains des progiciels ci-dessus pour utiliser les poids bootstrap afin de calculer les intervalles de confiance des estimations.

Une description détaillée (assortie d'exemples) des procédures à suivre pour effectuer une estimation au moyen de la méthode bootstrap dans un logiciel sélectionné est fournie dans l'article du Bulletin technique et d'information des centres de données de recherche intitulé « Estimation pondérée et estimation de la variance bootstrap pour analyser des données d'enquête : Comment les effectuer dans certains logiciels choisis? » (Gagné et coll., 2014). http://www.statcan.gc.ca/pub/12-002-x/2014001/article/11901-fra.htm

## 8.4 Tests d'hypothèse fournis par des progiciels statistiques courants

Nous rappelons aux utilisateurs de microdonnées que les résultats des tests d'hypothèse (par exemple, valeurs de p du test *t* ou statistiques de Pearson) fournis automatiquement par les progiciels de statistiques courants sont erronés lorsque les données analysées proviennent d'enquêtes à plans complexes comme l'ESF. Ces progiciels supposent au départ qu'on a procédé à un échantillonnage aléatoire simple. C'est donc dire qu'ils ne tiennent pas compte des

<sup>3</sup> Bootvar est une application d'estimation de la variance par la méthode bootstrap développée par Statistique Canada. L'application a été développée à un moment où il n'y avait pas de solutions de rechange. Bien qu'elle puisse encore être utilisée par certains utilisateurs, elle n'est actuellement pas tenue à jour par Statistique Canada.

caractéristiques spéciales du plan de sondage de l'ESF, comme la stratification, la mise en grappes et les probabilités inégales de sélection. Nombre de progiciels courants tiennent compte des probabilités inégales de sélection en autorisant le recours à la pondération pour la production des estimations, mais ils ne prennent pas correctement en compte le plan de sondage lors du calcul des estimations de la variance, un élément essentiel de la plupart des tests statistiques.

Les progiciels statistiques décrits à la section 8.3 peuvent être utilisés pour effectuer des tests d'hypothèses et effectuer une régression et d'autres analyses statistiques en utilisant des procédures spécifiques à l'enquête qui permettent aux utilisateurs d'inclure des poids bootstrap pour le calcul de la variance. Puisque les estimations de la variance calculées à partir des poids bootstrap du FMGD ont tendance à être plus faibles qu'elles ne devraient l'être, des tests d'hypothèse comparant les groupes peuvent indiquer des différences significatives qui n'existent pas dans les données publiées. Il est donc recommandé aux utilisateurs d'augmenter le niveau de signification auquel les groupes sont considérés comme différents. Par exemple, plutôt que d'utiliser la valeur standard de 0,05, il est recommandé d'utiliser 0,01. Cela permettra d'assurer la validité des conclusions tirées des tests d'hypothèse. Cela équivaut à passer d'un intervalle de confiance de 95% à 99%.

# 9.0 Annexe A – Totaux de production de l'ESF par rapport aux totaux du FMGD

Le tableau ci-dessous compare la base de données interne de l'ESF de Statistique Canada et le fichier de microdonnées à grande diffusion.

Tableau 9-1 Comparaison des totaux pour l'ESF (production vs FMGD), Canada, 2019

		Production -	Estimation			FMGD - Est	imation		100*		fférence Production) -	· 1)
	Unités familiales	Total	Moyenne	Médiane	Unités familiales	Total	Moyenne	Médiane	Unités familiales	Total	Moyenne	Médiane
	nombre	millions \$	\$	\$	nombre	millions \$	\$	\$	%	%	%	%
Actif total (PWATOTPT)	15 914 000	13 615 026	855 500	477 000	15 914 000	13 713 427	861 700	485 900	0,00	0,72	0,72	1,87
REER/CRI (PWARRSPL)	7 860 000	1 055 993	134 400	44 900	7 916 000	1 060 167	133 900	45 600	0,71	0,40	-0,37	1,56
FERR (PWARRIF)	1 659 000	315 020	189 900	80 000	1 684 000	319 941	190 000	81 300	1,51	1,56	0,05	1,63
Autres régimes de pension (PWAOTPEN)	1 056 000	61 176	57 900	11 800	1 059 000	62 195	58 700	11 900	0,28	1,67	1,38	0,85
Régimes de pension agréés offerts par l'employeur (RPA) (base de terminaison) (PWARPPT)	8 017 000	2 513 121	313 500	164 900	8 074 000	2 508 611	310 700	160 000	0,71	-0,18	-0,89	-2,97
Dépôts dans des institutions financières (PWASTDEP)	15 141 000	384 039	25 400	5 000	15 175 000	388 645	25 600	5 000	0,22	1,20	0,79	0,00
Fonds communs de placement et autres fonds de placement (PWASTMUI)	1 707 000	424 558	248 800	48 800	1 714 000	433 865	253 200	49 400	0,41	2,19	1,77	1,23
Capital-actions (PWASTSTK)	1 465 000	307 144	209 700	25 000	1 490 000	312 348	209 600	24 800	1,71	1,69	-0,05	-0,80
Obligations (PWASTBND)	363 000	27 891	76 900	4 600	367 000	28 516	77 600	5 100	1,10	2,24	0,91	10,87
Comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) (PWATFS)	7 282 000	248 859	34 200	14 900	7 325 000	250 755	34 200	15 100	0,59	0,76	0,00	1,34
Autres placements ou actifs financiers, hors pension (PWASTOIN)	3 265 000	152 225	46 600	12 000	3 249 000	151 652	46 700	12 100	-0,49	-0,38	0,21	0,83
Domicile principal (PWAPRVAL)	9 850 000	4 992 343	506 800	399 000	9 931 000	5 023 104	505 800	384 100	0,82	0,62	-0,20	-3,73
Autres biens immobiliers (PWASTRST)	2 789 000	1 272 081	456 100	199 700	2 787 000	1 278 586	458 700	201 600	-0,07	0,51	0,57	0,95
Véhicules (PWASTVHE)	12 801 000	337 048	26 300	17 000	12 856 000	337 261	26 200	16 700	0,43	0,06	-0,38	-1,76
Autres actifs non financiers (PWASTONF)	15 914 000	400 053	25 100	9 300	15 914 000	404 990	25 400	9 600	0,00	1,23	1,20	3,23
Valeur nette de l'entreprise (PWBUSEQ)	2 779 000	1 123 477	404 300	9 800	2 815 000	1 152 792	409 500	9 300	1,30	2,61	1,29	-5,10
Dette totale (PWDTOTAL)	11 113 000	1 866 265	167 900	78 800	11 118 000	1 878 289	168 900	80 300	0,04	0,64	0,60	1,90
Hypothèque du domicile principal (PWDPRMOR)	5 500 000	1 213 438	220 600	179 900	5 537 000	1 222 834	220 900	178 800	0,67	0,77	0,14	-0,61
Hypothèque des autres biens immobiliers (PWDSTOMR)	1 055 000	293 983	278 700	177 700	1 060 000	296 432	279 500	178 100	0,47	0,83	0,29	0,23
Marge de crédit (PWDSTLOC)	3 068 000	140 662	45 800	15 900	3 077 000	139 990	45 500	16 100	0,29	-0,48	-0,66	1,26
Carte de crédit et crédit à tempérament (PWDSTCRD)	5 930 000	40 190	6 800	3 000	5 940 000	40 360	6 800	3 100	0,17	0,42	0,00	3,33
Prêts étudiants (PWDSLOAN)	1 990 000	38 826	19 500	11 800	1 997 000	39 036	19 500	11 500	0,35	0,54	0,00	-2,54
Prêts automobiles (PWDSTVHN)	4 800 000	112 170	23 400	18 000	4 786 000	111 730	23 300	18 000	-0,29	-0,39	-0,43	0,00
Autres dettes (PWDSTODB)	1 362 000	26 996	19 800	4 900	1 378 000	27 908	20 200	5 000	1,17	3,38	2,02	2,04
Valeur nette (PWNETWPT)	15 900 000	11 748 761	738 900	330 500	15 913 000	11 835 138	743 800	338 400	0,08	0,74	0,66	2,39

#### **Notes:**

Les estimations pour le nombre total d'unités familiales ont été arrondies au 1 000 près.

Les estimations pour les médianes et les moyennes ont été arrondies au 100 près.

# 10.0 Annexe B – Comparaison des indicateurs de qualité pour l'ESF (production vs FMGD)

Le tableau ci-dessous compare la base de données interne de l'ESF de Statistique Canada et le fichier de microdonnées à grande diffusion pour les intervalles de confiance à 95 % et les c.v.

Tableau 10-1 Comparaison des indicateurs de qualité pour l'ESF (production vs FMGD), Canada, 2019 Intervalles de confiance pour les totaux des actifs et des détenus

par les unités familiales, au niveau national (dollars constants de 2019 x 1 000 000)

	Producti	on - Estimations	et Indicateurs d	e qualité	FMGD	- Estimations et	Indicateurs de q	ualité
			e confiance à %	Coefficients of variation		Intervalle de 95		Coefficient de variation
	Estimation	Borne inférieure	Borne supérieure	(c.v.)	Estimation	Borne inférieure	Borne supérieure	(c.v.)
	millions de \$	millions de \$	millions de \$	%	millions de \$	millions de \$	millions de \$	%
Actif total (PWATOTPT)	13 615 026	13 216 053	14 013 999	1,5	13 713 427	13 346 660	14 080 194	1,4
REER/CRI (PWARRSPL)	1 055 993	999 599	1 112 387	2,7	1 060 167	1 011 349	1 108 985	2,3
FERR (PWARRIF)	315 020	247 021	383 019	11,0	319 941	275 927	363 956	7,0
Autres régimes de pension (PWAOTPEN)	61 176	43 905	78 446	14,4	62 195	47 192	77 197	12,3
Régimes de pension agréés offerts par l'employeur (RPA) (base de terminaison) (PWARPPT)	2 513 121	2 418 816	2 607 426	1,9	2 508 611	2 420 475	2 596 748	1,8
Dépôts dans des institutions financières (PWASTDEP)	384 039	360 191	407 887	3,2	388 645	363 381	413 909	3,3
Fonds communs de placement et autres fonds de placement (PWASTMUI)	424 558	342 300	506 816	9,9	433 865	362 916	504 815	8,3
Capital-actions (PWASTSTK)	307 144	245 527	368 760	10,2	312 348	258 914	365 781	8,7
Obligations (PWASTBND)	27 891	9 962	45 820	32,8	28 516	17 588	39 443	19,5
Comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) (PWATFS)	248 859	237 788	259 929	2,3	250 755	239 643	261 867	2,3
Autres placements ou actifs financiers, hors pension (PWASTOIN)	152 225	119 036	185 413	11,1	151 652	120 168	183 135	10,6
Domicile principal (PWAPRVAL)	4 992 343	4 872 438	5 112 248	1,2	5 023 104	4 898 241	5 147 968	1,3
Autres biens immobiliers (PWASTRST)	1 272 081	1 119 185	1 424 977	6,1	1 278 586	1 137 679	1 419 492	5,6
Véhicules (PWASTVHE)	337 048	327 632	346 465	1,4	337 261	328 933	345 588	1,3
Autres actifs non financiers (PWASTONF)	400 053	377 259	422 846	2,9	404 990	382 992	426 988	2,8
Valeur nette de l'entreprise (PWBUSEQ)	1 123 477	955 386	1 291 568	7,6	1 152 792	999 101	1 306 482	6,8
Dette totale (PWDTOTAL)	1 866 265	1 795 385	1 937 145	1,9	1 878 289	1 810 566	1 946 012	1,8
Hypothèque du domicile principal (PWDPRMOR)	1 213 438	1 162 173	1 264 704	2,2	1 222 834	1 175 338	1 270 330	2,0
Hypothèque des autres biens immobiliers (PWDSTOMR)	293 983	257 454	330 512	6,3	296 432	261 269	331 595	6,0
Marge de crédit (PWDSTLOC)	140 662	125 777	155 548	5,4	139 990	127 007	152 972	4,7
Carte de crédit et crédit à tempérament (PWDSTCRD)	40 190	37 225	43 155	3,8	40 360	37 681	43 039	3,4
Prêts étudiants (PWDSLOAN)	38 826	34 516	43 136	5,7	39 036	35 038	43 034	5,2
Prêts automobiles (PWDSTVHN)	112 170	106 721	117 619	2,5	111 730	106 618	116 842	2,3
Autres dettes (PWDSTODB)	26 996	19 391	34 600	14,4	27 908	21 105	34 710	12,4
Valeur nette (PWNETWPT)	11 748 761	11 371 749	12 125 773	1,6	11 835 138	11 483 811	12 186 465	1,5

#### Notes:

La procédure SAS, SurveyMeans, a été utilisée pour calculer ces intervalles de confiance à 95 % et ces CVs. Certaines différences peuvent alors exister entre ces comptes et ceux présents dans les tableaux CANSIM.

# 11.0 Annexe C – Totaux de l'ESF

Les tableaux qui suivent ont été générés à partir de la base de données de production de l'ESF. Les utilisateurs peuvent se servir des chiffres pour comparer leurs estimations du fichier de microdonnées aux totaux de Statistique Canada.

Tableau 11-1 Totaux et nombre d'unités familiales détenant des actifs et des dettes, au niveau national et provincial, 2019

	Canada	TNL.	îPÉ.	NÉ.	NB.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	CB.		
		Somme (dollars constants de 2019 x 1 000 000)											
Actif total (WATOTPT)	13 615 026	129 314	39 859	268 060	155 870	2 397 970	5 882 379	396 729	419 534	1 576 465	2 348 845		
Dette totale (WDTOTAL)	1 866 265	19 803	4 676	30 706	23 087	305 697	776 263	51 650	52 340	268 696	333 347		
Valeur nette (WNETWPT)	11 748 761	109 511	35 183	237 355	132 783	2 092 273	5 106 115	345 079	367 194	1 307 769	2 015 499		

	Canada	TNL.	îPÉ.	NÉ.	NB.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	CB.
					Nom	bre d'unités fa	ımiliales				
Actif total (WATOTPT)	15 914 000	235 000	70 000	443 000	350 000	3 849 000	6 002 000	529 000	466 000	1 725 000	2 245 000
Dette totale (WDTOTAL)	11 113 000	168 000	50 000	331 000	261 000	2 695 000	4 095 000	368 000	339 000	1 293 000	1 515 000
Valeur nette (WNETWPT)	15 914 000	235 000	70 000	443 000	350 000	3 849 000	6 002 000	529 000	466 000	1 725 000	2 245 000

Les estimations pour le nombre total d'unités familiales ont été arrondies au 1 000 près.

Tableau 11-2 Valeurs médianes et moyennes des actifs et des dettes détenus par les unités familiales, au niveau national et provincial, 2019

	Canada	TNL.	îPÉ.	NÉ.	NB.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	СВ.		
		Valeurs médianes des actifs et des dettes détenus par les unités familiales (dollars constants de 2019)											
Actif total (WATOTPT)	477 000	326 300	291 000	335 800	265 000	344 600	608 900	445 000	492 500	520 200	617 000		
Dette totale (WDTOTAL)	79 000	46 200	49 000	39 000	52 000	40 500	95 200	82 000	107 000	151 900	110 000		
Valeur nette (WNETWPT)	329 900	247 300	211 400	257 900	185 000	237 800	434 500	295 700	330 500	317 300	423 700		

	Canada	TNL.	îPÉ.	NÉ.	NB.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	CB.
		Va	leurs moyenn	es des actifs (	et des dettes	détenus par le	es unités fami	liales (dollars	constants de	2019)	
Actif total (WATOTPT)	855 500	551 100	572 100	604 600	444 700	623 000	980 100	749 600	901 000	913 900	1 046 100
Dette totale (WDTOTAL)	167 900	118 200	93 800	92 800	88 400	113 400	189 600	140 400	154 600	207 800	220 100
Valeur nette (WNETWPT)	738 200	466 700	505 000	535 300	378 800	543 500	850 800	652 000	788 600	758 200	897 600

Les estimations pour les médianes et les moyennes ont été arrondies au 100 près.